

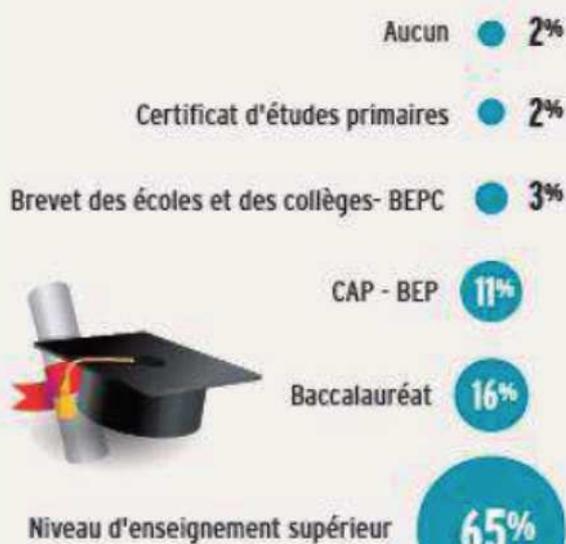


REVUE DE PRESSE
Mercredi 20 mars 2019



Grand débat : des participants majoritairement diplômés

... NIVEAU DE DIPLOME



... TRANCHES D'ÂGES



... LIEUX DE VIE



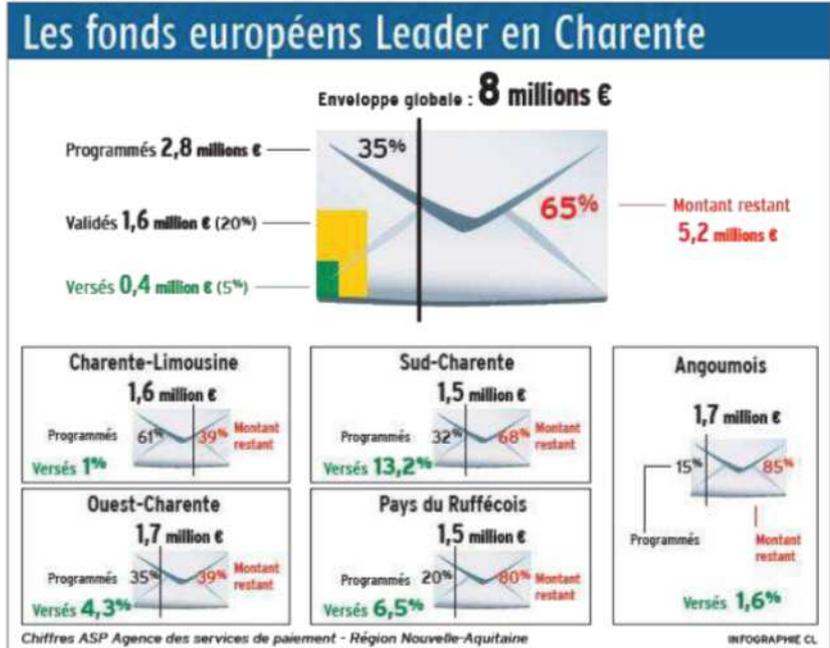
Sources : Cevipof (Centre d'étude de la vie politique), résultats sur 240 débats sélectionnés chaque semaine par tirage au sort dans l'ensemble de la France métropolitaine (au total, 2.500 questionnaires exploités) - Libération

INFOGRAPHIE CL

■ Huit millions de fonds européens dédiés au monde rural ont été attribués à la Charente ■ Seulement 400 000 € sont arrivés à bon port ■ Il y a urgence.

7,6 M€ d'aides de l'Europe se perdent en route

On a demandé aux GAL d'attendre avant de nous envoyer de nouveaux dossiers, le temps qu'on recrute et forme les personnels en interne.



Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Une enveloppe de 8 millions d'euros de subventions européennes pour dynamiser le secteur rural en Charente, quelle aubaine! Cet argent est à portée de main, théoriquement disponible via les fonds Leader (Liaison entre action de développement de l'économie rurale) 2014-2020. Un petit pactole qui peut aider au financement de projets culturels, sociaux, de développement économique, d'améliorations environnementales... L'éventail est large. Dans certains pays d'Europe, l'enveloppe Leader nationale a déjà été entièrement redistribuée, mais en France et en Charente, on en est très loin. Seuls 5 % de ces 8 millions ont été

versés. Et plus de 5,2 millions ne font l'objet d'aucun projet et pourraient retourner dans les caisses de Bruxelles plutôt que de financer du développement en Charente. Les freins sont multiples: une organisation complexe et des problèmes à la chaîne. Pour la période 2014-2020, la France a décidé de confier le cadre général aux régions, le montage et la programmation des projets à des groupes d'action locale (GAL) - la Charente en compte cinq: Charente limousine, Ruffécois, Ouest-Charente, Sud-Charente, Angoumois -, l'instruction des dossiers aux directions départementales des territoires (DDT) et le versement des sommes à l'Agence des services de paiement (ASP), une structure qui dépend directement du ministère de l'Agriculture. Principal souci: le logiciel

de l'ASP, Osiris, sur lequel tout ce complexe système devait reposer, a mis plus de deux ans à être opérationnel. «Au départ, on n'avait même pas les formulaires, on ne pouvait rien faire», témoigne Josse-Philippe Patron, référent Leader pour le secteur Ouest-Charente.

5 millions sous le nez ?

Un gros retard à l'allumage qui a été amplifié par des suppressions de postes dans les DDT, «mais ça n'a pas été le cas en Charente», précise Bénédicte Génin, la directrice. «On a une personne dédiée à l'instruction, mais l'Europe a complexifié ses exigences pour les dossiers de droit public. On doit maintenant vérifier que les règles de la commande publique ont été respectées par le maître d'ouvrage et on peine à trouver

Isabelle Boudineau: «Le problème, c'est la bureaucratie française»

Isabelle Boudineau (Dépro CL), vice-présidente de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'Europe, répond aux questions de CL.



accorde également des avances remboursables. 5 millions ont déjà été versés à l'échelle de la région.

Comment expliquez-vous ces retards ?
Ces retards ne sont dus ni à l'Europe, ni à la fusion des régions. Le problème, c'est la bureaucratie française. La France a multiplié les interlocuteurs et les échelons et trop complexifié les choses.

Risque-t-on de voir une partie de l'enveloppe s'envoler ?
Normalement non. Avec ce que nous avons mis en place, j'ai bon espoir que la totalité de l'enveloppe ou presque soit utilisée. Le risque, en revanche, c'est que ces retards découragent certains porteurs de projet de solliciter ces fonds. Et que l'Europe diminue à terme l'enveloppe française. Les sommes attribuées pour 2021-2027 sont actuellement en train d'être discutées.

Qu'est-ce que la Région a mis en place ?
La Région Nouvelle-Aquitaine a repris en main l'instruction des dossiers et a recruté et formé 31 personnes pour cela. Pour aider les porteurs de projet que ces retards mettent le plus en difficulté, la Région

Que faudrait-il selon vous pour améliorer les choses ?
Il faudrait que l'État accepte de décentraliser totalement la gestion des fonds Leader une bonne fois pour toutes. L'État n'a plus l'ingénierie en interne pour assurer l'instruction des dossiers et des paiements rapides.

des personnes ayant cette compétence.» Résultat: sur 89 dossiers instruits par la DDT, seuls 24 ont pour l'instant reçu leur versement, «tous des dossiers de droit privé». Pour tenter de parer à ces gros retards, la Région a récupéré l'instruction des dossiers. En Charente, tous ceux déposés à compter du 1^{er} janvier 2018 ont été envoyés à la Région où 68 dossiers charentais sont actuellement instruits. «On vérifie que le cadre juridique est respecté», explique Isabelle Boudineau, vice-présidente de la Région en charge de l'Europe (lire encadré). Une passion qui a, elle aussi, mis un coup de frein au dispositif. «On a demandé aux GAL d'attendre pour nous envoyer de nouveaux dossiers, le temps qu'on recrute et forme les personnels en interne», explique l'élue. Quelques

mois de plus, en 2018, où l'ascenseur administratif était gelé. Dur de rattraper l'inertie passée. De quoi mettre en difficulté certains porteurs de projet (lire témoignages). L'élue régionale se veut optimiste. «J'ai bon espoir qu'on nous ait traité le stock de dossiers accumulés d'ici septembre, et qu'on puisse ensuite traiter le reste au fil de l'eau. On peut accepter des dossiers jusqu'en 2021 et on a jusqu'en 2023 pour verser les sommes», rassure-t-elle. Reste qu'il va aussi falloir réamorcer la pompe à projets, communiquer, pour aller chercher les 5,2 millions d'euros de la tirelire qui ne sont pas affectés. Pour une fois qu'on a du pétrole européen, ce sont les idées qui sont bloquées. Un comble! La Charente a encore deux ans pour ne pas perdre à cet euromillion.

La Palène, Rouillac, 10 000 €

« J'ai peur qu'on n'en voie jamais la couleur »



L'association La Palène à Rouillac s'est vu accorder 10 000 € de fonds Leader pour son projet culturel «De la terre à la robotique» mené à Saint-Cybardeaux: travail avec les enfants, sculpture géante, grande fresque artistique, exposition... «Mais on n'a toujours pas touché l'argent, s'inquiète Joël Breton, le directeur. Avec tout ce qu'on entend à propos de ces fonds, j'aurais peur qu'ils finissent par repartir à Bruxelles et qu'on n'en voie jamais la couleur.» Pour cette association, ces 10 000 € non perçus se traduisent par un gonflement du déficit qui atteint 18 000 € aujourd'hui. Principale conséquence: «Ça ne m'engage pas à redemander des fonds européens pour nos nouveaux projets, explique-t-il. On a donc revu à la baisse nos ambitions pour le projet culturel qu'on vient de lancer sur le village de Saint-Genis-d'Hiersac autour des meulrières. C'est dommage. Ces fonds sont normalement prévus pour ça.»

Planet'hair à Aigre, 9 000 €

« Si j'avais su, j'aurais fait moins de travaux »



Élisabeth Rassat, coiffeuse à Aigre, a investi dans des locaux qu'elle a entièrement refaits en 2017. «J'avais déjà bouclé mon projet auprès de la banque quand un élu local m'a dit que si j'ajoutais certains éléments comme une pompe à chaleur écologique, des toilettes pour handicapés, je pouvais bénéficier de fonds européens Leader. J'ai donc avancé l'investissement sur ma trésorerie en novembre 2017 et déposé un dossier. Une subvention de 9 000 € m'a été accordée en avril, mais depuis, je n'ai toujours rien perçu. Pas facile pour une petite entreprise. J'ai fait des pieds et des mains, alerté sur ma situation et la Région vient de m'octroyer une avance remboursable de 7 000 € que je devrais toucher bientôt. Ce qui est sûr, c'est que je ne demanderai jamais de fonds Leader. J'ai perdu trop de temps et d'énergie avec l'administratif et les délais... Un vrai parcours du combattant.»

Espace numérique Sud-Charente, 15 000 €

« Sans l'avance, on aurait retardé des projets »



«On a obtenu début 2018 l'accord pour 15 070 € de fonds Leader pour couvrir des frais d'animation et d'achat de matériel dans le cadre de la télévision participative mise en place depuis 2016», décrit Nicolas Vauzelle, qui gère l'espace numérique du Sud-Charente. Une somme que la structure n'a toujours pas touchée et qu'elle a avancée avec ses fonds propres. «Heureusement, en décembre, on a bénéficié d'une avance remboursable de 12 000 € de la Région. Sans ça, on n'aurait pas pu lancer nos nouveaux projets, à savoir la mise en place d'espaces numériques partagés à Montmoreau et Villebois, pour lesquels on vient de trouver des locaux.» C'est tout un équilibre qui aurait pu être remis en question. «J'ai deux salariés en emploi d'avenir que je vais devoir pérenniser ou non en juillet. Si je n'avais rien touché de la Région, cela aurait pu remettre en question ces emplois.»

■ OILETS JAUNES

Yoan Lotellier reste en détention provisoire

Il fut l'un des principaux porte-voix de la colère des gilets jaunes en Charente au début du mouvement. Yoan Lotellier était hier devant le tribunal correctionnel d'Angoulême, actuellement en détention provisoire dans l'attente de son procès le 11 avril prochain pour des dégradations d'un radar et d'horodateurs en décembre. Visiblement très marqué par une dizaine de jours de détention, ce père de famille demandait sa remise en liberté. Le tribunal l'a rejetée, estimant que les garanties de représentation n'étaient pas assurées, qu'il pouvait faire pression sur un témoin et que le risque de réitération était important. Yoan Lotellier a accusé le coup, seulement consolé par le moment qu'il a pu partager avec sa compagne venue le soutenir. Cette dernière explique «être très inquiète» pour son compagnon qui «vit très mal» sa détention. «Il est malade, dort très peu et ne sort pas en promenade. J'ai pu lui dire que ses enfants pensent à lui et l'attendent.»

Un millier de manifestants dans les rues d'Angoulême



Salariés du public et du privé manifestent conjointement.

Photo Quentin Petit

Colin PRADIER
c.pradier@charentelibre.fr

Près d'un millier de personnes avaient répondu hier en Charente à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, SUD et Solidaires. Retraités, salariés du public et du privé ont déambulé dans les rues d'Angoulême toute la matinée dans une ambiance bon enfant. Plus tard dans l'après-midi, une centaine de personnes ont défilé dans les rues de Roumazières (lire ci-contre). Quelques gilets jaunes se sont joints au cortège. «*La hausse du pouvoir d'achat est au cœur du mouvement*

des gilets jaunes, nous avons ça en commun», explique Samantha Dumousseau, secrétaire générale de la CGT en Charente.

Au menu des slogans, Smic à 1 800 euros, retraite à 60 ans et répartition des richesses. Outre la hausse du pouvoir d'achat, la défense des services publics était sur toutes les lèvres. Plusieurs dizaines d'enseignants en grève étaient de la partie, souvent affublés du badge «*stylos rouges*», du nom du mouvement des professeurs en colère. Des enfants de Champagne-Mouton, visiblement ravis de participer à leur première manif, portaient haut

des pancartes appelant au maintien des classes en zones rurales. «*Touche pas à mon école!*» Nicolas Baleynaud, secrétaire départemental de la FSU et professeur de technologie au collège Jules-Verne d'Angoulême, parle d'un «*cataclysme à venir*» concernant le service public. «*Le projet de loi de transformation de la fonction publique, le projet Cap 22, n'est ni plus ni moins qu'une destruction du statut, d'une brutalité inouïe. C'est tout le modèle social français et la garantie de neutralité des agents publics qui sont dans le viseur.*»

Une centaine à Roumazières



Une centaine de personnes, parmi lesquelles quelques gilets jaunes, ont défilé à l'appel de l'union locale CGT Charente limousine dans les rues de

Roumazières-Loubert (Photo Marie-Françoise Cormier). Des délégations CGT de Saint-Junien (Haute-Vienne) et du syndicat FO se sont jointes au cortège.

Le cortège, parti vers 10 heures de la gare d'Angoulême, s'est arrêté devant la maison d'arrêt en soutien aux surveillants de prison mobilisés depuis le 5 mars après l'agression au couteau à Condé-sur-Sarthe dans l'Orne. Les manifestants en ont profité pour fustiger la nouvelle loi «anti-casseurs» du gouvernement jugée liberticide. «Une manière déguisée de nous interdire de manifester.»

La déambulation s'est terminée en fin de matinée devant la cité administrative. Sans heurts mais avec une pointe de déception pour Nicolas Baleynaud. «Mille personnes c'est déjà pas mal mais j'aimerais que les gens se mobilisent plus contre la casse organisée que subissent les services publics.»

Une semaine pour mieux se faire connaître



Jean-Paul Cailleteau, Gérard Dezier, Fernande Miguel, Jacques Chabot et Ibrahima NDao sont mobilisés pour mieux faire connaître l'action des missions locales. Photo R. T.

Près de 2 000 jeunes ont été reçus en 2018 par les deux missions locales du département. Mais pour Jacques Chabot, président de la mission locale Arc Charente, et pour Gérard Dezier, président de la mission locale Grand Angoumois, «on passe encore à côté de trop de jeunes en difficulté». La semaine nationale des missions locales qui s'achève vendredi a permis aux deux structures de mieux communiquer sur leurs actions.

«Le job dating organisé le 13 mars dernier à Roumazières a rassemblé une centaine de jeunes dont la moitié qu'on ne connaissait pas», apprécie Ibrahima NDao, le directeur d'Arc Charente. «Le débat sur la citoyenneté qui a eu lieu le 14 mars était très enrichissant», assure Fernande Miguel, la directrice de la

mission locale Grand Angoumois. Aujourd'hui, trois rendez-vous sont au programme: à 17h30, un baby-sitting dating à la MJC Louis-Aragon à Angoulême; à 18 heures, un café linguistique au Buveur d'Encre à Angoulême; et une permanence d'Uniformation aura lieu dès 9 heures dans les locaux de la mission locale à Angoulême.

Derrière ces actions se cache la volonté des deux missions locales d'être mieux reconnues dans leur rôle. «Ce qui nous manque, c'est se mettre autour de la table avec tous les acteurs pour décider quelle politique et qui la finance», souhaite Gérard Dezier. Actuellement les deux structures fonctionnent avec 3,5 millions d'euros et emploient 65 professionnels au service des jeunes et des entreprises.

Angoulême-Limoges

TER: un chantier estimé à 120 millions

Cent vingt millions d'euros. C'est ce que coûterait la régénération de la ligne de TER Angoulême-Limoges, dont le tronçon Angoulême-Saillat ne fonctionne plus depuis mars 2018. Cent millions pour la ligne, plus 20 millions de modernisation de la signalisation. Soit, en tout, 30 millions de moins que les 150 avancés lors d'une première estimation faite par SNCF Réseau. Le chiffrage a été fait par le cabinet spécialisé Systra, mandaté il y a trois mois par la Région Nouvelle-Aquitaine.

«Il faudrait compter trois ans d'études préalables, plus un an de travaux en tout», ajoute François Bonneau, président du Département, présent hier à une réunion de restitution de l'étude convoquée par la Région. Plusieurs schémas et scénarios sont possibles, mais les chiffres au bout de la facture restent les mêmes. Avec de tels travaux, le TER mettrait 1h47 à faire le trajet

avec les mêmes arrêts qu'avant. «Il y a sur le parcours 220 courbes qui interdisent au train de dépasser une certaine vitesse», détaille François Bonneau. La ligne serait opérationnelle pour les quarante ans à venir.

Le président du Département attend désormais l'arbitrage de la Région, seule à mettre la main à la poche pour ces travaux s'ils devaient se faire, avec des crédits de l'État dans le cadre du contrat de plan État-Région. Une réunion est prévue le 12 avril sur le sujet. Les arbitrages devraient intervenir plus tard. «Nous, on défend l'axe Limoges-Royan et on est plutôt satisfaits que le coût annoncé soit moindre que les 150 millions d'euros avancés, juge encore François Bonneau. On espère maintenant que les choses avanceront et que l'on pourra revoir des trains sur cette ligne.»

Faits divers

■ CHÂTEAUBERNARD

Une conductrice de 22 ans dans un état grave après plusieurs tonneaux

Une conductrice était hospitalisée hier dans un état grave à Cognac, son véhicule ayant fait une série de tonneaux. L'accident a eu lieu vers 11h30 à hauteur de la commune de Châteaubernard, à 2 kilomètres du rond-point de La Trache. La jeune femme de 22 ans roulait sur la RN 141 dans le sens Angoulême-Cognac. C'est au moment de doubler un camion qu'elle aurait percuté le véhicule d'une conductrice de 27 ans. Cette dernière se trouvait déjà sur la file de gauche, dans l'angle mort de la conductrice blessée. La jeune femme a perdu le contrôle de son véhicule qui a fait plusieurs tonneaux et a fini sa course dans le fossé.



”

*Le melon charentais...
du Costa Rica. Et si
nous attendions qu'ils
poussent en Charente ?*

Kevin Ha

Cet internaute lillois s'étonnait de la présence de melons Charentais venus d'Amérique du Sud sur les étales de son supermarché. Peut-être aurait-il pu aussi s'offusquer de l'erreur d'étiquetage puisqu'il s'agit de melons Galia et non de charentais!

L'ultimatum

Fleurac: le Département menace

Le Département hausse le ton dans l'affaire du Moulin de Fleurac à Nersac. Alors que depuis des mois, le propriétaire du domaine - un privé - a barricadé le site, empêchant promeneurs et pêcheurs d'accéder aux îles sur la Charente, la collectivité a lancé hier un ultimatum. Le 4 avril, *«dans l'hypothèse où rien n'aurait été fait, le Département engagera, aux frais du contrevenant, la parfaite remise en état des lieux»*. En clair, si les accès ne sont pas libérés, la collectivité les rétablira par la force. Et enverra la facture au propriétaire. Point d'orgue d'une procédure débutée en novembre: une mise en demeure, deux plaintes, avant une deuxième mise en demeure, le 4 mars.



Le Département est prêt à envoyer les pelleuses, y compris sur la parcelle obstruée par un portillon en acier.

Photo Renaud Joubert

L'Agglo et l'Université rabibochées

GrandAngoulême et l'Université de Poitiers ont signé hier une convention par laquelle l'Agglo s'engage à verser 226 000 €. La paix des braves entre deux partenaires jusqu'à alors à couteaux tirés.

Stéphane URBAJTEL
surbaitel@charentelibre.fr

Ils ont enterré la hache de guerre. Ils sont même devenus les meilleurs amis du monde. Hier, Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême, et Yves Jean, le président de l'Université de Poitiers, étaient côte à côte, au siège de l'Agglo, pour parapher, tout sourire, une convention qui lie désormais les deux institutions pour trois ans. C'est une première. «*Les soutiens financiers entre nous ont jusqu'à alors fonctionné au fil de l'eau*», ont dit les deux hommes.

Par ce texte, la collectivité charentaise s'engage à verser à l'Université 226 650€ (1). L'argent servira «*à soutenir et renforcer l'offre de formation locale, développer la recherche, développer l'innovation et la collaboration avec les entreprises et dynamiser la vie sur le campus de La Couronne*».

Ce soutien vient renforcer l'engagement déjà fort de l'Agglo : dans le cadre du Contrat de plan État Région d'abord (100 000€ par an pour la période 2015-2020 pour cofinancer les projets de recherche) et à l'occasion du déménagement annoncé de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE, 500 000€ versés pour un projet évalué à 3 millions). L'ex-Institut de formation des maîtres doit quitter ses locaux historiques de la rue de Montmoreau pour rejoindre le campus de La Couronne en 2020.

«*Cette convention est un tournant important dans nos relations*», se félicite Yves Jean. En effet, personne n'a oublié qu'il y a moins d'un an, les deux «partenaires» se sont écharpés. D'abord suite à l'annonce de la réduction du nombre d'heures d'en-



Finies les rivalités. Jean-François Dauré et Yves Jean étaient côte à côte et tout sourire, hier, pour parapher la convention. Photo Quentin Petit

seignement à l'IUT d'Angoulême (l'Université a revu sa copie depuis). Inquiet, Jean-François Dauré avait fait voter une motion en conseil d'agglo pour dénoncer «*une menace*» sur l'offre de formation.

1 700 étudiants, «un vrai choix stratégique»

L'initiative avait franchement agacé Yves Jean qui s'était fendu une cinglante lettre ouverte sur le mode «*si l'Agglo trouve que nous ne faisons pas assez pour l'enseignement supérieur en Charente, qu'elle n'hésite pas à payer elle-même*». Deuxième clash, deux mois plus tard quand

des étudiants angoumoisins ont tiré la sonnette d'alarme sur l'avenir de la Capacité en droit. Le président de l'Agglo a relayé leurs inquiétudes et fustigé un «*risque d'abandon*» de la filière. Le président de l'Université a rétorqué, plein d'ironie : «*Une contribution financière de GrandAngoulême serait probablement de nature à étayer votre intérêt pour la formation*». Et Jean-François Dauré a clos l'échange en pointant «*le mépris*» d'Yves Jean. Ambiance.

Changement de ton donc aujourd'hui. «*Allait-on continuer à se filer des beignes? On a convenu que non*», sourit Jean-François Dauré, soucieux de s'entendre avec l'Uni-

versité «*dans l'intérêt du territoire*». Aux yeux d'Yves Jean, le contrat de trois ans qui vient d'être signé est «*le gage d'un ancrage territorial*». La certitude aussi d'être au clair sur les relations financières sans avoir à faire du sujet un thème politique à l'heure d'échéances électorales. Pas de raison d'en parler aux municipales de 2020 ni à l'occasion du renouvellement du président de l'Université (le mandat d'Yves Jean s'achève l'an prochain). «*Je ne sais pas si mon successeur sera, comme moi, un fervent partisan d'une université de Poitiers installée à La Couronne*», se demande ce dernier. 1 700 étudiants sur le territoire de

»
Allait-on continuer à se filer des beignes? On a convenu que non. Dans l'intérêt du territoire.

«On n'abandonne pas le Créadoc»

Le président de l'Université ne s'était pas encore exprimé officiellement sur le sujet. Début mars, CL publiait un article pour annoncer qu'il n'y aura plus de master 1 au Créadoc d'Angoulême à la rentrée 2019. Le mois dernier, le département des sciences humaines a pris la décision de se séparer de cette formation «*écriture de documentaires*» installée depuis 2005 à Angoulême, dans le vaisseau Mœbius (lire CL du 5 mars). Dans la foulée, des étudiants et ex-étudiants avaient lancé une pétition pour dire non à la fermeture. Yves Jean rassure : «*On n'abandonnera pas le Créadoc*». La situation annoncée sera «*transitoire*». La décision de suppression «*provisoire*» donc : a été prise pour répondre aux exigences de l'Université qui veut que chaque formation soit adossée à un laboratoire de recherche. Ce n'était pas le cas pour le Créadoc. «*Mais on remédiera à cette situation. On en saura plus début mai*».

GrandAngoulême, c'est un vrai choix stratégique. Je l'assume, je le revendique. Mais ce choix coûte infiniment plus cher que s'ils étaient tous à Poitiers.

(1) Dans le détail, GrandAngoulême va consacrer un peu plus de 100 000€ au développement de l'offre de formation, 80 000€ aux allocations doctorales, 22 500€ pour l'organisation de colloques scientifiques, et 26 000€ à la vie étudiante.

Maraîchage: l'agglo se met au vert

■ Inscrit au programme des investissements de Grand Cognac, le projet d'une pépinière de maraîchage prend forme ■ Avec l'achat imminent de 4 hectares de terre argileuse à Jarnac.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

«Cela sera comme un hôtel d'entreprises mais avec des maraîchers bio.» Le maire de Jarnac François Raby, chargé de l'agriculture à Grand Cognac, a trouvé sa formule pour résumer le projet, surprenant a priori, que l'agglomération dessine sur ses terres, à Souillac précisément. Route de Jarnac, dans le prolongement du chantier de la future caserne des pompiers, un ensemble de 5 hectares de terres argileuses est en cours d'acquisition. La dépense sera validée à la fin du mois ou en avril par le conseil d'agglo. Pour y établir, d'ici à 2020, un espace de test pour maraîchers bio en cours d'installation, comme cela se



Grand Cognac veut implanter son projet de maraîchage sur la zone de Souillac, à Jarnac.

Photo M. B.

fait à GrandAngoulême. Pendant quelques années, via une location, les candidats trouveraient un endroit pour essayer leurs techniques, le rendement de ces dernières et les débouchés locaux. Dans l'idéal, l'Agglo ajouterait bien un chantier d'insertion et une boutique de vente directe, voire de produits transformés sur place. «Avec d'autres

collectivités, on pourrait financer une conserverie ou des installations plus lourdes pour répondre aux soucis de saisonnalité», observe Jérôme Sourisseau, le président. Au cœur du site, une ancienne ferme et un terrain de 1,8 ha qui servirait de base de travail et de stockage. Autour, une parcelle de GRDF (1,3 ha) et un mor-

ceau du site de la future caserne (2 ha) inutilisée. «Pour être certains, nous attendons encore qu'un test pédoclimatique (1) soit réalisé, ce sera très rapide», tempore le chargé de mission au développement économique Vincent Marco. Peu d'inquiétudes a priori: «Il y avait des jardins ici dans le temps, c'est bien que les gens arrivaient à pro-

Le chiffre

100 000

C'est le montant, en euros, inscrit dans le programme d'investissements de Grand Cognac pour ce projet de chantier d'insertion maraîchage dans les deux ans à venir. 50 000€ pour cette année, avec 22 320€ de subventions. Idem l'an prochain. Selon le rétroplanning, la création de l'atelier pédagogique et des espaces tests est prévue pour 2019-2020; la création du magasin de producteurs pour 2020-2021; la création d'un espace ressources en 2021-2022.

duire», enchaîne François Raby. Quitte à poser des drains et un réseau d'évacuation des eaux, rien d'impossible a priori. D'autant moins que les associations spécialisées Terre de liens et la Maison de l'agriculture biologique sont déjà associées.

«C'est lancé et on le fera»

L'idée n'a pas germé au hasard, ni par amour des plantes. «On a un besoin en terme de circuits courts», poursuit l' élu, qui pense au Projet alimentaire territorial (PAT) de l'État (lire également ci-contre). Aux dernières nouvelles, il fixait notamment pour objectif 50 % de produits bio ou locaux en restauration collective d'ici à 2022. Qu'il faudra bien trouver quelque part, alors qu'il n'existe que «trois ou quatre maraîchers bio» opérationnels dans l'agglomération cognacaise, compte Vincent Marco. Hormis l'achat foncier, «il y a encore tout à définir», prévient François Raby, notamment le bouclage financier final et le mode de fonctionnement attendu. Mais «c'est lancé et on le fera, ça, c'est sûr».

(1) Température du sol, teneur en eau et en CO₂, aération...

«Mangeons mieux», coup d'envoi officiel du projet, samedi

Le projet de maraîchage bio de l'agglo s'inscrit en fait dans une réflexion globale menée autour de l'alimentation. Pour cela Grand Cognac s'est trouvé des alliés: l'association Terre de liens et la Maison d'agriculture biologique. «Notre projet doit aller de la production de nos aliments jusqu'à la gestion des déchets», dit Jérôme Sourisseau, le président, qui appelle les habitants du Cognacais à participer à sa construction. Samedi, lors d'un

après-midi baptisé «Mangeons mieux» qui doit permettre de lancer officiellement les choses, les trois structures proposent deux tables rondes, de 15h15 à 16h45, avec des élus, des partenaires, des citoyens. Sur l'une, on débattrait de «Mangeons mieux à la cantine et en restauration collective». Sur l'autre de «La collectivité, ses producteurs, ses habitants: un partenariat pour mieux manger». «Nous aurons le directeur du GIP cuisine

publique de Cognac, le directeur de l'hôpital, le directeur régional d'Eurest, qui sert les repas pour Hennessy», annonce Christophe Bayle, responsable de Terre de liens. Dans le même temps, un atelier sera proposé autour de la question: «Comment faire pour que ma famille mange mieux sans dépenser plus?». Les enfants ne seront pas oubliés. Deux ateliers seront organisés (le premier de 14h à 15h30 et le second de 16h à 17h) pour apprendre et

expérimenter avec «Les Petits Débrouillards» et s'essayer à la cuisine avec «Le Bol Tonne» et son vélo mixeur. «Ce que nous souhaitons, à l'issue de cette journée, c'est que les gens aient envie de continuer», indique encore Christophe Bayle. Dans cet objectif, le collectif «Mangeons mieux» devrait être créé. Attention, pour participer aux ateliers, inscription obligatoire au 05 45 83 47 99 ou sur grand-cognac.fr

(1) Température du sol, teneur en eau et en CO₂, aération...

Aire de grand passage: le terrain annoncé en juin

La préfète de Charente, Marie Lajus, a rencontré, hier, les élus du territoire. Il a surtout été question d'aménagement.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Pour la première fois depuis sa prise de fonction en août dernier, Marie Lajus, préfète de Charente, est venue à la rencontre des élus de Grand Cognac, hier. Après une matinée d'échanges à la salle des Distilleries à Segonzac, la représentante de l'État a découvert l'université des spiritueux, la Flow Vélo à Bourg-Charente et les Bouchages Delage à Gensac. L'occasion d'évoquer plusieurs dossiers.

L'aire de grand passage.

C'est le dossier sur lequel l'agglomération doit absolument avancer cette année. La préfète l'a rappelé aux élus: «Je souhaite que nous avançons sur un projet formalisé en 2019 sans quoi nous prendrons des décisions à un autre niveau.» Jérôme Sourisseau, le président de Grand Cognac est optimiste: «L'agglomération annoncera le terrain retenu lors de son conseil du mois de juin. Les négociations avancent bien.»

Le désenclavement. «Avec les élus du territoire, nous partageons un objectif commun de mise à deux fois deux voies de la RN 141 entre Malvieille et Hier-sac, note Marie Lajus. On attend un retour du ministre des Transports. Je souhaite qu'on puisse engager les études dès maintenant, sans attendre le futur contrat de plan État-Région.»

Au chapitre du désenclavement, toujours, la déviation de Cognac, abandonnée en 2014, est revenue sur le tapis hier. «Il faut que ce soit inscrit dans le projet de territoire en vue du prochain contrat de plan État-Région», indique la préfète. «Sur ce dossier, on repart quasiment de zéro», les terrains n'étant plus gelés, observe Jérôme Souris-



La préfète, Marie Lajus, est allée au contact des élus de Grand Cognac pour découvrir le territoire et aborder certains dossiers.

Photo Renaud Joubert

seau, qui souhaite également régler les problèmes de cadencement entre les TER et la LGV. «J'ai bon espoir qu'un TER arrive à la bonne heure à Angoulême pour prendre le premier TGV pour Paris.» Tant que ce n'est pas le cas, «notre ligne TER est fragilisée». Maire de Cherves-Richemont, Alain Riffaud rappelle que la collectivité a participé au financement de la LGV à trois conditions: «Que la ligne TER soit améliorée, que le cadencement colle avec la LGV et que le doublement de la RN 141 soit effectué.» Pour l'heure, la collectivité attend toujours.

La Flow Vélo. Après les 17 km déjà réalisés sur le territoire de l'ancienne communauté de communes de Cognac, 35 km sont encore à tracer entre Mosnac et Gensac. 13 km devraient l'être dès cette année (entre Mosnac et Angeac). Les travaux doivent

débuter dans le courant de l'été pour s'achever au printemps 2020. Deux autres phases suivront en 2020 et 2021: Angeac-Jarnac puis Jarnac-Gensac. Montant de l'opération: près de 5 millions d'euros. «L'idée, ce n'est pas juste d'aménager un itinéraire, rappelle Pierre Berton, vice-président de l'agglomération en charge du fleuve Charente. C'est aussi de valoriser tout ce qui est fluvial et fluvestre.»

L'aménagement du territoire.

En pleine élaboration du Scot (schéma de cohérence territoriale) et du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), la question de l'aménagement du territoire et de la consommation des terres agricoles est plus que d'actualité. «Il y a une demande très forte des entreprises pour le développement économique, constate Marie Lajus. Il faudra trouver le bon équilibre.»



La Mission autour du monde

La Mission locale Arc Charente ouvrait ses portes, hier après-midi à Cognac, avec la participation du Centre information jeunesse d'Angoulême (Photo J. P.). Arielle Boudet a notamment évoqué les différents dispositifs de mobilité internationale, tels que le «Woofing» ou «Workaway». De quoi inciter les jeunes à bouger à travers le monde !

ANIMATIONS

Pour petits et grands à la bibliothèque. La bibliothèque municipale de Cognac propose différentes animations pour les enfants, les ados et les adultes du 20 au 27 mars: aujourd'hui, à 16h, atelier slam (à partir de 9 ans); demain jeudi, à 9h30 et 10h30, p'tits bouts d'histoires (jusqu'à 3 ans), à 14h, atelier d'écriture (pour les ados et les adultes); samedi 23 mars, à 10h30, atelier rap (dès 9 ans); mercredi 27 mars, à 10h30, découverte du Prix des Incorruptibles et atelier arts plastiques (à partir de 3 ans). Les animations sont gratuites mais sur inscriptions au 05 45 36 19 50. A noter que l'exposition de photos «Série d'auteurs», en partenariat avec X0photos club de Cognac, est visible jusqu'au 30 mars.

Un drôle de technicien au Castel



La troupe des Borderies a habitué son public aux vaudevilles, avec rires, coups de théâtre et retournements de situation. Avec «Le technicien», d'Eric Assous, mis en scène par Jean-Luc Sire, la promesse était largement tenue samedi soir, à Châteaubernard. Devant une salle comble, les acteurs s'en sont donné à cœur joie pour emmener les spectateurs dans une ronde infernale, où l'amant côtoie le mari, la femme rencontre la maîtresse, où chacun cultive son secret, bien sûr dévoilé dans un bouquet final endiablé, qui va remettre toutes les pendules à l'heure. Des surprises, des rires, des applaudissements, c'est la recette gagnante du Théâtre des Borderies. Pour ceux qui n'ont pas encore pu voir cette pièce, il reste des places à Ars le 5 avril ou à Châteauneuf le 6 avril. Réservations au 06 58 75 45 57.

spectacle

Le cirque prodige à Châteaubernard

- Événement au Castel ce soir avec le Cirque Le Roux
- «The elephant in the room» tourne depuis quatre ans dans le monde
- Une «folie» inspirée des années trente.

Thierry CORDEBOEUF
t.cordeboeuf@chateaubernard.fr

«Virtuosité époustouflante» pour *Le Canard enchaîné*, «la comédie

phénomène qui dépoussière le cirque» pour *Télérama*, «folie furieuse, heureuse et loufoque» pour *Le Parisien*, «un exemple flamboyant du renouvellement du cirque contemporain» pour Claire Chazal, les larmes de Patrick Sébastien : n'en jetez plus, la coupe aux compliments est pleine pour le Cirque Le Roux. Et ce soir, la troupe aux prouesses passe par Le Castel. La grande salle de Châteaubernard devrait à son tour tomber sous le charme d'un quatuor impressionnant qui triomphe depuis quatre ans avec *The elephant in the room*. Cette comédie circassienne inspirée des années trente, à l'ambiance délicieusement rétro, est la toute première création de cette compagnie fondée par quatre as du cirque, qui se sont rencontrés à Broadway en 2013. Les surdoués ont eu le nez creux. Leur première œuvre a pratiquement fait le tour du monde. Ce

”

Ce spectacle, on l'a fait avec notre argent de poche, en tapant les copains, avec papa et maman pour nous aider à faire les décors, les costumes.



Miss Betty voltige dans les airs, un numéro époustouflant. Frissons garantis ce soir au Castel avec le cirque Le Roux.

Repro CL

soir, c'est donc à Châteaubernard que Miss Betty, interprétée par Lolita Costet, et ses trois acolytes, posent leur magnifique décor pour conter, sur terre et dans les airs, une intrigue extravagante, prétexte aux plus audacieuses et périlleuses acrobaties.

Votre premier spectacle tourne depuis quatre ans dans le monde entier. Vous vous attendiez à un tel succès? Lolita Costet. Non, on ne l'imaginait pas. Ce spectacle, on l'a fait avec notre argent de poche, en tapant les copains, avec papa et maman pour nous aider à faire les costumes, les décors. On a trouvé très peu de structures pour nous aider, à par le théâtre La Criée de Marseille. On l'a fait avec très peu d'argent. On est vraiment content, pour nous, mais aussi pour tous ceux qui ont cru en nous. C'est peut-être cette dimension humaine qui explique le succès. C'était un challenge, il y a eu beaucoup de peur, des prises de risques, beaucoup de travail, mais on en récolte les fruits.

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer votre propre compagnie? Tous les quatre, on jouait ensemble dans un spectacle à Broadway. Yannick et Grégory ont souhaité

faire un duo pour créer leur propre numéro. Philippe les a rejoints et je suis arrivée à mon tour. En fait, le Cirque Le Roux, c'est avant tout une histoire d'amour et d'amitié. On a finalement décidé de fonder notre compagnie, avec notre manière de voir les choses, notre esthétique très cinématographique, nos décors, une vraie intrigue.

Dans la presse, vous croulez sous les compliments.

«La comédie phénomène qui dépoussière le cirque», dit «Télérama».

Ce qui a permis de nous identifier, c'est notre envie de transmettre sur scène notre amour pour les comédies noires, le music-hall et ces vieux films que l'on adorait. Le cirque est un art super mais super vieux, avec une image qui lui colle à la peau. On a tenté quelque chose de différent, d'incarner de vrais personnages, montrer qu'un circassien est aussi un comédien.

Et ce titre, «The elephant in the room», vous expliquez?

On parle de tabous, de ces choses que l'on n'aborde pas même si elles sont évidentes. Comme des gens qui continuent de manger comme si de rien n'était, sans voir un gros éléphant au milieu de la pièce. C'est une expression

américaine, sans équivalent en France. Rien à voir avec le magasin de porcelaine... Dans la pièce, l'éléphant, c'est moi, Miss Betty, au milieu d'aristocrates qui se pavangent.

Elle a un sacré tempérament, cette Miss Betty.

On va dire que c'est une femme émotionnellement instable, qui passe du rire aux larmes en quelques secondes, manipulatrice et malgré tout pleine d'amour. Une empoisonneuse qui arrive toujours à ses fins. Elle me donne du fil à retordre, mais j'adore la jouer. On l'a créée de toutes pièces, on y est très attaché à cette Betty.

Et vos amis n'hésitent pas à vous envoyer voltiger.

Une sacrée prouesse, vous n'avez pas le droit à l'erreur. C'est ma discipline, je fais cela depuis toujours, et tous les quatre, on se connaît depuis des années, il y a une grande confiance entre nous. On n'a pas inventé cette «voltige», comme vous dites, on a repris une réelle discipline qui se pratiquait dans les années trente, l'adagio, que l'on a remis au goût du jour avec trois porteurs, deux qui lancent et un qui rattrape. Depuis, l'adagio est repris par d'autres artistes, on l'a relancé.

Vous êtes un peu de la région, avec l'école de Châtelleraut.

Le départ... On est deux à avoir démarré à l'École nationale de cirque de Châtelleraut, à l'époque la première en France à permettre de suivre en même temps le lycée et l'école de cirque, à l'image de sport-études, avec un diplôme au bout. On est nombreux, de ma génération à avoir débuté à Châtelleraut. J'en garde un excellent souvenir.

Une nouvelle création en vue? Oui, on se retrouvera cette fois dans les débuts des années 70, avec une écriture cinématographique encore plus poussée. Ce sera une histoire de famille, une sorte de thriller, avec deux artistes de plus. On démarrera en octobre au Théâtre libre de Paris.

A noter

«The elephant in the room»

» Ce soir à 20h30 au Castel, à Châteaubernard.

» Tarif: 25€. Billets en vente sur tickenet, Auchan, Leclerc...

» Tél. 05.45.32.76.81.

Spectacles



CHÂTEAUBERNARD «The elephant in the room»



Photo DR

Comédie phénomène qui dépoussière le cirque par le cirque Le Roux. Spectacle drôle et ambitieux, à l'esthétique inspirée des années 30.

» Le Castel. Mercredi, 20h30. 25€. Réservation obligatoire. 05 45 32 76 81.

Commune de Châteaubernard

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : Commune de Châteaubernard, M. le Maire 2, rue de la Commanderie, 16100 Châteaubernard, tél. 05 45 32 32 51.

Référence acheteur : 0002/2018.

L'avis implique un marché public.

Objet : entretien de la voirie communale.

Procédure : Procédure adaptée.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 50 % : valeur technique de l'offre ; 50 % : prix des prestations.

Remise des offres : le vendredi 19 avril 2019 à 12 heures au plus tard.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 15 mars 2019.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

«Gilets»: après la violence, le ménage

- Les sanctions ont continué de tomber hier à la tête de la préfecture de police
- «Dysfonctionnements», «inhibition» des forces de l'ordre, l'exécutif est sévère.

Après le nouveau saccage des Champs-Élysées lors de l'acte 18 des «gilets jaunes», les sanctions continuent de tomber au sein de la «PP», institution souvent considérée comme un «État dans l'État». Le limogeage du préfet Michel Delpuech officialisé lundi par Édouard Philippe a été suivi hier matin d'autres sanctions, avec le départ annoncé de deux grands cadres de la préfecture de police. Pierre Gaudin, le directeur de cabinet du préfet de police et Frédéric Dupuch, le directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, dans l'œil du cyclone depuis les scènes de violences samedi, vont être démis de leurs fonctions, ont affirmé des sources proches du dossier. Le sort du premier devrait être officialisé dès aujourd'hui à l'issue du conseil des ministres.

La haute hiérarchie de la «PP» avait été épargnée cet été lorsqu'a éclaté l'affaire Benalla. Elle a cette fois été sanctionnée par l'exécutif pour «des dysfonctionnements» qui auraient fait dérailler la nouvelle stratégie du maintien de l'ordre décidée par Beauvau après les violences du 1^{er} décembre 2018

La voiture et le domicile de Drouet vandalisés

Dans la nuit de lundi à mardi à Melun en Seine-et-Marne, de la peinture jaune a été badigeonnée sur la façade, les volets et la boîte aux lettres de la maison d'Éric Drouet, l'une des figures du mouvement des «gilets jaunes», sans message lisible, a précisé une source policière. Sa voiture a également été taguée et deux pneus ont été crevés. La femme d'Éric Drouet a déposé plainte.

dans la capitale, lors de l'acte 3 des «gilets jaunes». «Des consignes inappropriées ont été passées pour réduire l'usage» des lanceurs de balles de défense (LBD), a déploré lundi Édouard Philippe.

Parmi les griefs, le choix d'adopter une munition d'une portée réduite et de limiter le nombre de LBD, une arme controversée accusée d'avoir provoqué de graves blessures chez des manifestants, octroyés aux unités chargés d'interpeller les casseurs.

»
S'il le faut, nous interpellons massivement.

Regrettant une «inhibition» des forces de l'ordre et une stratégie du maintien de l'ordre «pas mise en œuvre», le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a également affirmé que «des décisions, des instructions ont échappé» au préfet de police.

Sous le feu des critiques de l'opposition, l'exécutif a décidé d'assumer une stratégie plus musclée, symbolisée par la nomination de Didier Lallemand comme préfet de police, décrit comme un homme «à poigne». Il «doit remettre de l'ordre là où c'est nécessaire», a résumé Christophe Castaner, lui-même visé par des appels à la démission (lire en encadré). «S'il le faut, nous interpellons massivement», a déclaré le secrétaire d'État Laurent Nuñez à l'Assemblée.

En jouant la carte des «fusibles» au sein de la haute fonction publique, des sources policières font valoir que l'exécutif se donne temporairement de l'oxygène mais prend le risque de s'exposer encore davantage en cas de nouveaux débordements dans le maintien de l'ordre lors de prochaines manifesta-



Hier à l'Assemblée, le «premier flic de France» a été hué par l'opposition qui a réclamé sa démission.

Photo AFP

Castaner au carrefour des critiques

Cinq mois seulement après son arrivée à Beauvau, Christophe Castaner est devenu la cible de la gauche et de la droite pour sa gestion des «gilets jaunes». L'opposition de droite instruit le procès en mollesse voire en incompétence du ministre de l'Intérieur, également fragilisé par le récent épisode de sa sortie en boîte de nuit relayé par la presse people. «Maintenant, il faut qu'il parte. Au bout de 18 semaines de manifestations, on est retourné à la case départ et l'image que la France renvoie à l'extérieur est déplorable»,

tacle le député LR, Philippe Gosselin. Depuis quelques semaines, le ministre de l'Intérieur était pourtant davantage critiqué par la France Insoumise et des «gilets jaunes» pour une répression jugée brutale de la mobilisation et un usage immodéré des lanceurs de balles de défense (LBD). «Il faut qu'il reprenne de la respiration. La séquence est difficile. Mais il faut aussi que l'on réfléchisse dans le temps long. Rappelez-vous Cazeneuve après Sivens (la mort du manifestant Rômi Fraisse tué en 2014 par une grenade, ndr), on disait qu'il était carbonisé,

qu'il allait traverser le désert et six mois plus tard c'était le meilleur ministre de l'Intérieur. Le couple de l'Intérieur (avec son secrétaire d'État, Laurent Nuñez) fonctionne bien», veut croire un proche du chef de l'État. Un avis partiellement partagé au sein des forces de sécurité. «De toutes les manières qu'ils soient là ou pas c'est la même chose», grommelle un grand flic. «Le vrai sujet pour "Casta", ce sera samedi prochain», prévient le proche du président de la République, en référence au prochain acte des «gilets jaunes».

tions des «gilets jaunes». «Changer toutes les têtes en pleine crise n'est jamais bon. S'il y a eu des instructions contraires à la stra-

tégie ministérielle, il faut que les gens assument mais je souhaite bonne chance aux nouveaux qui vont avoir rapidement les mains

sur les manettes», estime David Le Bars, secrétaire général du syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN-Unsa).



Dimanche, la ministre n'excluait pas de «proposer un allongement de la durée de travail».

Photo AFP

Réforme des retraites: Buzyn tente de déminer

Pas de remise en cause des 62 ans, mais des «incitations» à partir plus tard: la ministre a tenté d'apaiser la polémique née de ses déclarations de dimanche et sur lesquelles Darmanin a embayé.

«Aucune modification de l'âge minimal de départ à la retraite n'est envisagée, ni sur la table des négociations que pilote le haut-commissaire à la réforme des retraites» Jean-Paul Delevoye, a assuré la ministre des Solidarités Agnès Buzyn lors des questions des députés au gouvernement. «La priorité» est «de créer un système universel plus lisible, plus équitable et plus juste, qui donne pour un même euro cotisé les mêmes droits à chacun», a-t-elle rappelé, alors qu'un

projet de loi est attendu après les élections européennes du 26 mai. «Nous devons également permettre à (...) ceux qui le souhaitent de pouvoir continuer à travailler après l'âge minimal de départ à la retraite et d'être avantagés financièrement à le faire», a-t-elle ajouté, soulignant que «les pistes d'incitation» étudiées par Jean-Paul Delevoye «visent à accompagner (...) l'allongement de la durée de la vie». Deux jours plus tôt, Agnès Buzyn avait expliqué ne «pas» être «hos-

tile» à l'idée de retarder l'âge de départ en retraite, n'excluant pas de «proposer un allongement de la durée de travail». Des propos tenus «à titre personnel», qui ont fait bondir les syndicats, consultés depuis plus d'un an sur la réforme, avec la garantie que l'âge légal de 62 ans serait maintenu, conformément aux promesses de campagne d'Emmanuel Macron. Mais hier, Gérald Darmanin a embayé sur la proposition d'Agnès Buzyn, la jugeant «courageuse» et

digne d'être «étudiée». Pour le ministre des Comptes publics, il ne sera pas possible de financer les propositions qui ont émergé du grand débat «sans toucher» à la dépense sociale «composée en très grande partie des retraites». Dénouant dans un tweet la «cacophonie», le négociateur de la CFDT, Frédéric Sève, a alors réclamé «une clarification» de l'Élysée et Matignon. À l'Élysée, justement, on rappelle «qu'aucune décision sur aucune réforme n'a été prise».

Grève interprofessionnelle: un quart des enseignants mobilisés

Quelque 130.000 manifestants selon le ministère de l'Intérieur (350.000 selon la CGT) ont défilé dans toute la France hier lors d'une journée d'action à l'appel de la CGT et FO, qui ont tenté de faire entendre leur voix alors que le «grand débat» touche à sa fin. Hausse des salaires, revalorisation des retraites, rejet de la réforme de la fonction publique, du projet de loi Blanquer sur l'école... Les mots d'ordre étaient multiples pour cette mobilisation qui voulait «amplifier le mouvement social» et à laquelle avaient également appelé Solidaires, la FSU (enseignants), l'Unef (étudiants) et l'UNL (lycéens). La grève dans les écoles maternelles et

élémentaires a d'ailleurs été suivie par près d'un quart des enseignants, selon le ministère de l'Éducation. Le principal syndicat du primaire a recensé 40% de grévistes. Parmi les critiques contre ce texte, l'instruction obligatoire à trois ans sans moyens supplémentaires selon eux, les évaluations au primaire ou le fait que les écoles seraient placées sous l'autorité d'un principal de collège. Comme les fois précédentes, la CFDT, qui a fait le choix de participer au «grand débat» en y versant son «pacte du pouvoir de vivre», ne s'est pas associée à cette journée «dont on ne sait pas vraiment quel est le mot d'ordre», selon Laurent Berger, son n°1. Photo AFP



Jour	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Jedi	4° / 16°	3° / 17°	2° / 17°	0° / 16°
Vendredi	3° / 18°	1° / 19°	1° / 19°	0° / 19°
Samedi	5° / 17°	4° / 19°	3° / 19°	3° / 17°
Dimanche	7° / 16°	7° / 17°	6° / 17°	6° / 15°
Lundi	5° / 17°	5° / 18°	4° / 18°	4° / 16°
Mardi	6° / 18°	5° / 19°	4° / 20°	4° / 18°

Plus ensoleillé.
Le temps est ensoleillé. L'après-midi, le ciel se voile par le Nord. Mais l'impression de beau temps persiste. Le vent de Nord-Est est faible à modéré, venant Nord à Nord-Ouest sur la côte l'après-midi.

HIER	Mini	16h
Angoulême.....	5°	11°

L'école et le service public étaient dans la rue

MANIFESTATION L'appel à la grève intersyndical et interprofessionnel a mobilisé le corps enseignant, les fonctionnaires et quelques retraités. Pouvoir d'achat, qualité et maintien des services publics ont été au centre des slogans

Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

Il s'agissait de se mobiliser contre « la politique économique et sociale du gouvernement », avaient martelé en amont les syndicats à l'initiative du mouvement (CGT, FO, Solidaires, FSU, l'Unef et l'Unl). Une mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale qui a placé, de fait, la revalorisation du pouvoir d'achat et le maintien du service public en haut du tableau des revendications. Et les lois relatives à l'éducation nationale et à la fin des régimes spéciaux de retraite ont été clouées au pilori. De convergence entre secteur public et secteur privé, il n'y aura pas eu. Ce dernier a été absent ou du moins discret dans les défilés. À Bordeaux, la manifestation aura réuni près de 5 000 personnes qui ont défilé trois heures en centre-ville. Le gilet jaune est resté l'exception. Le gilet orange ou rouge, le signe de reconnaissance de quelques corporations. Les drapeaux des syndicats, redevenus acteurs majeurs de la rue, ont flotté.

1 Les profs en colère: Blanquer doit « revoir sa copie »

Les syndicats d'enseignants avaient bien prévu : le mouvement serait suivi. À Bordeaux, les professeurs des écoles et quelques collègues de collèges et lycées ont occupé plus de la moitié du cortège. La tête du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a trôné sur les pancartes tel Kaa, le serpent du « Livre de la Jun-

gle » qui hypnotise Mowgli. Or la loi sur « l'école de la confiance » votée en février, en première lecture par l'Assemblée nationale, a mis le corps enseignant dans la... dé-fiance. « Un texte qui veut faire croire qu'enseigner n'est pas un métier qui s'apprend, puisque des étudiants non formés pourront remplacer des professeurs », lâche Julie, professeur des écoles en Gironde.

On évoque aussi le « devoir d'exemplarité », édicté par la loi sans que l'on sache vraiment ce qu'il sous-entend au regard du devoir de réserve, ou encore le conseil de l'évaluation dont la majorité des membres serait nommée par le ministre. Jeune directrice d'une école maternelle bordelaise, Éléonore craint le rapprochement annoncé écoles-collèges qui va « éloigner les enseignants des parents ». Sans parler des dysfonctionnements récurrents. On cite la situation de cet élève bordelais porteur d'un handicap qui, depuis septembre, devait bénéficier de l'accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire. AVS qui a été recruté seulement ce mois-ci... La confiance est malmenée.

2 Pouvoir d'achat: actifs et retraités, d'une même voix

Jean-Louis, retraité de la fonction publique, est venu du Verdon (33), battre le pavé. Par solidarité avec les Français « qui sont taxés en permanence » mais aussi pour dire « non » au régime de retraite universel à points. Cyril, lui, n'est pas

encore à la retraite. Il est l'un des porte-parole des dockers du port de Bordeaux. Bien sûr, il y aurait à dire « sur les hypothèses de régionalisation des ports » mais aujourd'hui, il vient défendre le pouvoir d'achat. « Il n'y a qu'à voir le prix du carburant qui est passé de 1,35 € le litre à 1,48 € en quelques semaines. Et le coût du chariot de courses qui a grimpé de 5 à 10 %. Et qu'est-ce qui est proposé ? » Les haut-parleurs de la CGT et de FO ont bien une idée : « Salaires et pensions, revalorisation générale. » Mais le docker n'en a pas fini. D'autres pilules passent mal : « Comme ce qui a été fait, ou plutôt ce qui n'a pas été fait, pour maintenir les emplois de Ford à Blanquefort (33). Les pouvoirs publics n'ont pas d'ambition pour l'industrie ici... Pour le tourisme, si... »

3 Les services publics et la relation avec l'utilisateur

« Le service public, c'est la République. La privatisation, c'est sa disparition. » Un slogan que le syndicat Énergie 33 n'hésite pas à reprendre. Sébastien s'inquiète du démantèlement du service public « qui ne va pas arranger la situation des 12 millions de précaires énergétiques ». Du côté de Pôle Emploi, le spectre de la suppression de 4 000 postes d'ici 2022 vient plomber un peu plus des salariés qui voient leurs prérogatives se resserrer autour du contrôle des usagers au détriment de leur accompagnement. Enfin, Bernadette, infirmière au centre hospitalier de Blaye (33) vient une



5 000 personnes ont manifesté, hier, à Bordeaux. CLAUDE PETIT / GSO

fois de plus manifester contre les suppressions et non-remplacement de postes. « Nous enchaînons les gestes de soins et les actes administratifs sans plus avoir le

temps de mettre en confiance le patient. La valeur de mon travail, il y a vingt-cinq ans, c'était la relation humaine. J'ai beaucoup perdu depuis... »

Dans les départements, une mobilisation suivie



À Angoulême, l'intersyndicale reprenait la main. L. DEQUIER/« 50 »

En Charente. Près de 800 personnes ont pris part à la manifestation angoumoisine. Le cortège, qui s'est étoffé peu à peu, est parti du parvis de la gare et a cheminé en direction de la maison d'arrêt puis de la cité administrative, au centre-ville.

Au Pays basque. Près de 1 500 manifestants ont rejoint la protestation « interprofessionnelle », hier, dans les rues de Bayonne. Un cortège d'où se détachaient quelques représentants des gilets jaunes. Le monde enseignant était bien représenté, pour dénoncer le projet de loi de réforme de l'éducation nationale actuellement devant le Sénat. Cheminots, retraités, salariés du public comme du privé, ont réuni leurs revendications pour le pouvoir

d'achat et la défense des services publics.

En Lot-et-Garonne. Forces de l'ordre et organisateurs étaient à peu près d'accord à l'heure d'évaluer les troupes qui ont défilé hier matin dans le centre d'Agen. 650 selon les premiers. 700 pour les seconds. Une mobilisation supérieure à la coutume qui a contribué à faire de ce rassemblement pour le pouvoir d'achat et la défense du service public une réussite.

Dans les Landes. Près de 1 000 manifestants se sont réunis hier, au cœur de Mont-de-Marsan. Le défilé était composé de très nombreux membres du corps enseignant. Dans les Landes, 135 écoles sur 340 étaient fermées, hier, et

près de 46 % des enseignants ont fait grève. La journée avait démarré avec la mobilisation des employés de la Régie des transports landais (RDIL), à Saint-Vincent-de-Paul, où 120 grévistes ont été recensés, soit 38 % des effectifs.

En Charente-Maritime. 1 500 personnes ont battu le pavé à La Rochelle, Rochefort, Saintes et Jonzac. Gilets jaunes et membres de la France insoumise se sont joints aux cortèges principalement constitués d'enseignants, retraités et agents de la fonction publique.

En Dordogne. Dans les rues de Périgueux, entre 900 et 950 manifestants se sont mobilisés. On trouvait dans le cortège des drapeaux du PCF et quelques-uns de la CFDT. Des

Insoumis et des gilets jaunes se sont joints à l'action. Une opération escargot a, ensuite, pris la direction de la zone de Cré@vallée, où se trouve la Chambre de commerce et d'industrie. Dans l'après-midi, c'est à Bergerac qu'un second rassemblement était organisé.

En Béarn. Hier, à Pau, le cortège était composé de plusieurs centaines de manifestants (1 200 selon la police, 2 000 selon les organisateurs), rejoint par une soixantaine de gilets jaunes. L'ambiance était pacifique et des banderoles attestaient de la présence de délégations d'entreprises phares du Béarn, comme Safran ou Messier. La majorité des manifestants était composée d'enseignants du primaire.

Les profs du primaire mobilisés

Cette cinquième journée de grève depuis la rentrée de septembre aura été la plus suivie, principalement dans les écoles maternelles et élémentaires. À l'image, par exemple, de la commune de Mérignac, dans l'agglomération bordelaise, où 20 des 30 établissements étaient, hier, totalement fermés, les autres ne proposant qu'un accueil limité. Cinq journées de grève donc, comme autant de RTT posées pour de nombreux parents. « Même quand il n'y a que la cantine fermée, cela suffit à rendre la chose incompatible avec une journée de travail », expliquait parmi d'autres une maman devant l'école de Bourran. « Le refrain sur les profs toujours en grève, on le connaît », lui répondait, en substance, Solen, depuis le cortège bordelais. « Sauf que cette grève n'est pas qu'une histoire d'enseignants, il y va de l'avenir de nos enfants, c'est donc à nous tous, familles, de nous mobiliser. » En l'occurrence, d'après les enseignants du primaire très présents, hier, dans l'ensemble des défilés, contre le projet de loi Blanquer sur « l'école de la confiance », voté en février en première lecture à l'Assemblée. « On veut transformer l'école en entreprise rentable sans jamais prendre en compte le bien-être des enfants. Selon le ministère de l'Éducation nationale, la



Les enseignants, en tout premier. PH. C.P./A. SO »

grève dans les écoles maternelles et élémentaires a été suivie par près d'un quart des enseignants, le principal syndicat du primaire recensant, lui, 40 % de grévistes. Autre grief des professeurs du primaire : le « recadrage, avec menaces de sanctions », envoyé par le ministère début mars aux recteurs, qui vise les enseignants refusant de faire passer les évaluations de CP et CE1 à leurs élèves. S. C.

« Pas de problème d'anticipation »

POLITIQUE Hier, devant le Sénat, Christophe Castaner est revenu sur la gestion des violences de samedi

Alors que les syndicats, largement éclipsés par les gilets jaunes depuis la mi-novembre, ont retrouvé, hier, le pavé et de la visibilité (lire ci-contre), Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, a été entendu au Sénat. Devant les parlementaires des commissions des Lois et des Affaires économiques, le locataire de Beauvau a donc dressé le bilan de cet acte XVIII des gilets jaunes qui a entraîné un grand ménage à la tête de la préfecture de police de Paris (lire par ailleurs) : « Samedi, il n'y avait plus de manifestants, il y avait des casseurs. 8 500 casseurs prêts à tout, prêts à tuer. » Le décompte des dégradations est le suivant : « 27 magasins pillés, plus de 130 dégradés, 79 feux, 30 policiers, gendarmes et pompiers blessés. En 18 samedis, c'est le bilan le plus lourd. »

137 tirs de LBD samedi

Surtout, le ministre de l'Intérieur s'est défendu d'avoir sous-estimé la menace : « Nous avions prévu ce niveau de participation et de violences. Nos renseignements étaient bons. Il n'y a donc pas eu un problème d'anticipation. » En revanche, il a renvoyé la responsabilité de ces débordements vers le préfet de police de Paris, confirmant les critiques formulées, lundi, par Édouard Philippe : « Nous



Christophe Castaner devant les parlementaires. PHOTO AFP

avons fait part d'une consigne extrêmement claire : la plus grande fermeté. Cette consigne n'a pas été exécutée convenablement. »

De son côté, Laurent Nunez, le secrétaire d'État, a précisé que ce samedi, les forces de l'ordre ont procédé à « 137 tirs de LBD ». Un total moindre que les samedis précédents. Depuis le 17 novembre, date du début du mouvement des gilets jaunes, 13 000 tirs de lanceurs de balle de défense ont été effectués, a-t-il souligné. Ajoutant que « 50 à 60 % d'entre eux, ont été tirés les 1^{er} et 8 décembre et le 5 janvier ».

200 millions de dégâts

Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a également été entendu par les sénateurs. Selon la Fédération française de l'assurance, 10 000 sinistres ont été recensés depuis mi-novembre. Pour un montant de 170 millions d'euros

Les sanctions tombent

Depuis les événements de samedi, les têtes tombent au sein de la puissante préfecture de police de Paris. Alors que son numéro un, Michel Delpuech, a été limogé lundi, et remplacé par le préfet de Nouvelle-Aquitaine Didier Lallement, le départ de deux autres cadres a été annoncé hier. En l'occurrence, Pierre Gaudin, le directeur de cabinet et Frédéric Dupuch, le directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne.

ros de dégâts. Une facture qui, avec les événements de samedi, est montée à 200 millions d'euros.

Jefferson Desport

L'âge de départ à la retraite reste le même

GOVERNEMENT La ministre des Solidarités et de la Santé a réaffirmé, hier, que l'âge minimal de départ à la retraite ne serait pas modifié

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a assuré hier qu'« aucune modification de l'âge minimal de départ à la retraite » n'était « envisagée » par le gouvernement, après s'être prononcée dimanche en faveur d'un « allongement de la durée de travail ». « Aucune modification de l'âge minimal de départ à la retraite n'est envisagée, ni sur la table des négociations que pilote le haut-commissaire à la réforme des retraites », Jean-Paul Delevoye, a déclaré la ministre lors des questions au gouvernement. « Ce n'est pas non plus le sens des propos que j'ai tenus dimanche, et

dont les diverses interprétations sont à l'origine d'une polémique », a-t-elle ajouté.

Dimanche, la ministre avait, en effet, expliqué ne « pas » être « hostile » à l'idée de retarder l'âge de départ en retraite, n'excluant pas de « proposer un allongement de la durée de travail » dans le cadre des discussions sur le futur régime de retraites « universel » voulu par l'exécutif.

Promesse de campagne

Des propos qui ont fait bondir les syndicats, alors que le gouvernement s'est engagé à ne pas toucher à l'âge légal de départ, fixé à 62 ans,

conformément aux promesses de campagne d'Emmanuel Macron.

La priorité du gouvernement est « de créer un système universel plus lisible, plus équitable et plus juste, qui donne pour un même euro cotisé les mêmes droits à chacun », a rappelé Agnès Buzyn, répondant à une question du député PCF Pierre Dharréville.

« Nous devons également permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de pouvoir continuer à travailler après l'âge minimal de départ à la retraite et d'être avantagés financièrement à le faire », a-t-elle ajouté.



Agnès Buzyn a rectifié le tir après ses propos de dimanche. PHOTO ARCHIVES AFP

Comment les ados vivent l'info

MÉDIAS À l'occasion de la semaine de la presse à l'école, un groupe de collégiens est venu à « Sud Ouest » pour commenter l'actualité et partager sa vision de l'information

Dossier réalisé par Étienne Millien
e.millien@sudouest.fr

Depuis les attentats de « Charlie hebdo », en 2015, le monde de l'éducation et celui des médias se retrouvent sur les besoins d'une meilleure éducation à l'information des jeunes. L'essor des fausses nouvelles sur Internet accélère leurs actions. Des collégiens de Léonard-Lenoir, établissement de Bordeaux, participent à une résidence de journaliste menée avec « Sud Ouest ». Au lycée Maine-de-Biran, de Bergerac (24), des élèves se préparent à une série d'ateliers radio. Au total, dix résidences de journalistes ont été lancées cette année dans l'académie de Bordeaux.

À l'occasion de la semaine de la presse à l'école, qui a débuté lundi et fête cette année son 30^e anniversaire, nous avons invité un groupe de collégiens de Léonard-Lenoir à commenter l'actualité du jour. Vous retrouverez l'analyse et le regard de Nina, Mathias, Yami, Paul et Gaspar au fil du journal.

Pour une génération qui vit en grande majorité avec un téléphone

connecté à Internet à portée de main et est régulièrement mise en garde contre les infos, le mot français pour fake news, il est déjà difficile de définir ce qu'est l'information.

Sur le téléphone

« Les informations, je les vois sur mon téléphone le matin. D'abord, je regarde sur Instagram, le réseau où je suis mes amis et des personnalités qui m'intéressent, puis je passe à la page des actualités », confie Nina, 13 ans, un geste de balayage du pouce vers la gauche pour mimer l'action qui la fait basculer dans l'info. « Ah ! Ouais, c'est Google Actualité », précise Yami, son camarade de classe de 4^e. « Là, on trouve des articles d'autres sites. »

Toutes ces publications constituent-elles systématiquement une information ? Pas sûr... « L'information, c'est ce qui permet de répon-

dre à une question », tente Paul, Mathias, 14 ans lui aussi, complète : « elle est destinée à un grand nombre de personnes pour lesquelles elle est importante ». « Par exemple, ce matin, ils parlaient de l'affaire Benalla à la radio », précise Gaspar.

Prime à Internet

La radio, pour ce groupe d'adolescents, un objet qui appartient au monde des parents et sert parfois à s'informer. « Mon père branche son téléphone sur les enceintes par le bluetooth, alors, des fois, on écoute le journal pendant le petit-déjeuner. » Sur quelle station ? Silence... radio...

Et la télé, alors ? Dans ce petit échantillon, un seul ne dispose pas d'écran de télévision. Les autres y regardent le journal de 20 heures, avec les parents, mais pas les chaînes d'actualité en continu.

« Chez moi, on a un abonnement au site Mediapart », raconte Mathias. « Mes parents achètent « le Monde », je regarde en diagonale. S'il y a un truc qui m'intéresse, je le lis », déclare Gaspar. Yami profite de l'abonnement numérique de la famille au site de « Sud Ouest ».



Confiance réservée

Surexposés aux contenus d'information, par le biais des réseaux sociaux, ils ne distinguent pas nécessairement l'origine d'une actualité mais ils ont déjà acquis des réflexes de principe. « Il m'est arrivé de partager des infos avec des amis, sachant que c'était faux, mais c'était pour rigoler », admet Nina. « En général, quand je vois un truc qui m'étonne, qui me surprend, je regarde si d'autres médias le reprennent », ajoute-t-elle. Clairement, ces

adolescents refusent de faire entièrement confiance à un seul média.

« Si ça fait le buzz, parfois il faut se méfier », analyse Mathias. « Ce serait bien qu'il y ait systématiquement une preuve de ce qui est avancé », souhaite Nina. Yami estime, lui, qu'« on devrait pouvoir faire confiance, mais il peut y avoir des erreurs. Même « Sud Ouest » peut se tromper. »

Nouvelles compétences

« Je suis optimiste sur la capacité

des jeunes à naviguer dans ce monde de l'information», analyse Isabelle Di Franco, professeur documentaliste du collège, qui les accompagne. « Ils développent de nouvelles compétences. J'ai acheté cette année un livre sur les théories du complot dans l'histoire, ils l'adorent. On doit leur faire confiance. »

Lorsque la conversation s'engage sur la publicité et l'information, les

avis divergent. Certains considèrent l'information comme un service qui devrait être gratuit. « Mais alors les médias sont complètement dépendants de l'État, il y a un risque de contrôle », alerte Mathias. Une réflexion mûrie, qui montre un attachement à la liberté d'informer. Au point de s'offrir un abonnement payant à un site d'information ? « On profite de ceux de nos parents », répond logiquement Yami.

Et pourtant la question mérite réflexion car elle indique aussi la place que les adolescents donnent à l'information dans leur vie. Salma, lycéenne de Bergerac, interrogée en début de semaine, remet les choses en perspective : « Franchement, si je dois choisir entre un abonnement à Netflix et un abonnement à site d'information, c'est clair que je choisis le premier. »

« Il y a urgence à agir massivement »



Virginie Sassoon, docteur en science de l'information.
PHOTO ELISA HARRIS

ÉDUCATION Virginie Sassoon, auteure du guide « La Famille Tout-Ecran » tire le signal d'alarme

« Sud Ouest » Pourquoi le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi), chargé d'éducation aux médias pour l'Éducation nationale publie-t-il une seconde version de son guide ?

Virginie Sassoon L'usage des médias et des nouvelles technologies dépasse les murs de l'école, il faut mobiliser les adultes. On est tous concernés face au foisonnement de ce flux permanent. C'est aussi un enjeu qui nécessite l'aide des acteurs de l'éducation populaire, des bibliothèques... Le guide, gratuit, comprend un kit de fiches pédagogiques pour tous : comment trouver sa place de parent à l'heure du numérique, maîtriser le temps d'écran en famille, conseiller son ado à l'heure des réseaux sociaux, apprendre à s'informer. On tra-

vaille aussi à une seconde saison de l'adaptation télé, diffusée l'an passé par France Télévisions. Beaucoup de parents ne sont pas lecteurs, on veut les hameçonner vers des ressources en ligne. Les écrans ne sont que des objets, la vraie question c'est celle de l'éducation.

Comment répondre aux besoins de l'éducation aux médias ?

Les enfants de plus en plus jeunes posent des questions liées à l'éducation aux médias. Le Clemi développe des ressources pour le premier degré, dès la grande section de maternelle, après une focalisation sur les collèges et lycées. Il faut proposer des ressources aux élèves en fonction de leur usage. Les jeunes s'intéressent à l'actualité et il faut alors que les enseignants soient au fait de cela. Aujourd'hui,

pour les adolescents, on parle de datajournalisme, de Snapchat... Il faut oser aborder des sujets où règnent les fantasmes comme les métiers journalistiques. Le lien entre l'école et les médias n'a jamais été aussi crucial pour notre démocratie. Il faut aller vite.

Cet enseignement transversal va-t-il un jour devenir discipline propre, comme le français ou les maths ?

La charge de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) incombe aux professeurs documentalistes mais ils n'ont pas toujours les heures pour le faire. C'est une question politique et économique. Ce qui manque aujourd'hui, c'est l'homogénéité des actions et réalisations. La semaine de la presse à l'école, c'est 4 millions d'élèves concernés, mais combien

de millions qui ne le sont pas ? Réjouissons-nous qu'un grand nombre de médias ont pris conscience de l'utilité d'agir. Il faut le valoriser car c'est toute la société qui est concernée. Si on ne considère pas que l'EMI permette d'avoir des compétences aussi fondamentales que lire, écrire, compter, on accroît les inégalités. Seuls les parents qui peuvent ou savent donner ces notions à leurs enfants. Nous ne sommes plus dans une situation où il faut tirer le signal d'alarme, nous sommes dans l'urgence d'agir massivement. La défiance touche les médias comme l'école. Les profs font face à des théories délirantes, exprimées de plus en plus tôt et avec des convictions de plus en plus fortes. Or l'éducation aux médias, c'est aussi apprendre à débattre et échanger.

« Sud Ouest » partenaire engagé



Imprimé ou numérique, l'information sous toutes ses formes. PHOTO QUENTIN SALINIER

Depuis plus de quarante ans, votre quotidien est un acteur engagé de l'éducation aux médias, directement et par ses actions dans les instances représentatives de la presse. Cette année, nous offrons 8 000 exemplaires du journal aux établissements qui se sont inscrits à la semaine de la presse à l'école. Nous avons aussi donné accès gratuitement, pendant un mois, à notre site Internet aux enseignants et classes qui en ont fait la demande par le biais du Clemi (Centre de l'éducation aux médias et à l'information) de l'académie de Bordeaux.

Depuis le début de l'année scolaire, Fabien Pont, médiateur de « Sud Ouest », anime une résidence de journalistes avec le collège Léonard Lenoir, de Bordeaux, et le centre social et culturel de Queyries, tous deux situés dans le quartier de la Bastide.

Cette action complète les dizaines d'interventions que le médiateur mais aussi nombre des 280 journalistes de la rédaction de votre quotidien et de ses divers publications réalisent tout au long de l'année dans des classes, à la demande des enseignants. Ces derniers sont aussi friands de visites de notre siège et de notre centre d'impression, à Bordeaux, au cours desquels ils peuvent échanger avec des journalistes. Au niveau national, un journaliste de « Sud Ouest » assure la coordination des actions d'éducation aux médias des journaux régionaux, menées le plus souvent bénévolement.

Pour Christophe Galichon, directeur de la rédaction de « Sud Ouest », « notre rôle de média d'information passe aussi par l'éveil à l'esprit critique des plus jeunes. Nous sommes là pour aider les citoyens et futurs citoyens à comprendre ce monde de plus en plus complexe, en leur expliquant comment nous travaillons pour produire une information vérifiée, fiable et utile. »

Le bulletin de notes des lycées

ÉDUCATION Publiés ce matin, les traditionnels indicateurs de résultats des lycées restent un outil d'évaluation scruté par les familles et les équipes pédagogiques

Frédéric Sallet
f.sallet@sudouest.fr

A nouvelle session du bac, nouveaux indicateurs de performance des lycées : chaque année au printemps, le ministère de l'Éducation nationale évalue le niveau des établissements scolaires au regard des résultats observés l'année scolaire précédente. Qu'il s'agisse de lycées généraux et technologiques ou professionnels, publics ou privés, les indicateurs pris en compte sont les mêmes : taux de résultats à l'examen, taux d'accès de la seconde ou de la première au bac, taux de mentions... autant de données statistiques permettant d'étalonner l'efficacité des pratiques pédagogiques locales.

Cinq catégories de lycées

Mais attention, il ne saurait s'agir d'un palmarès ou d'un traditionnel classement rappellent les équipes de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance : les lycées doivent avant tout être comparés à d'autres lycées de physionomie semblable. Les effectifs, le nombre de filières, la structure et la sociologie de cha-

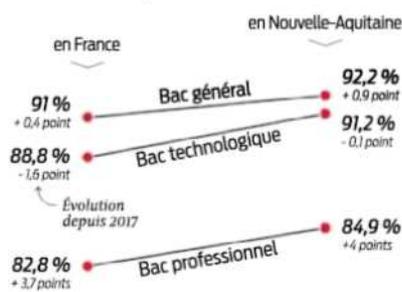
que établissement sont évalués chaque année en tenant compte de la nouvelle cohorte d'élèves, aboutissant à la diffusion des « Indicateurs de valeur ajoutée des lycées ». Ces livra, que nous publions aujourd'hui dans l'ensemble de nos pages départementales, permettent de rassembler les établissements au sein de cinq catégories. « Neutre » lorsque les résultats sont dans la moyenne ; « performant » lorsque tous les indicateurs de valeur ajoutée sont positifs ; « accompagnateur » lorsque les élèves sont particulièrement bien suivis jusqu'au bac, même en cas d'échec ; « sélectif » quand l'établissement conserve moins les élèves que la moyenne tout en affichant des taux de réussite élevés au bac ; et enfin « en deçà des attentes ». Cette dernière catégorie rassemble un lycée sur quatre dans les académies de Bordeaux et Poitiers (notre infographie ci-contre).

SUD OUEST.fr

Consultez tous les résultats des lycées des académies de Bordeaux et Poitiers au bac 2018.

Bac 2018 : de bons résultats en Nouvelle-Aquitaine

Taux de réussite par filière



Encore trop de lycées en deçà des attentes

Académie de Poitiers	Académie de Bordeaux
7	8
43	95
8	33
35	50
9	26

Tout le monde n'est pas égal face au bac

Taux de réussite au bac général et technologique 2018 selon...



Source : Éducation nationale infographie

Réussite et efficacité des lycées de Charente en 2018

Ville	Lycées d'enseignement général et technologique ▲ PRIVÉ - ● PUBLIC	Élèves présents au bac	Taux de réussite au bac 2018 ⁽¹⁾	Capacité à faire réussir les élèves au bac ⁽²⁾	Taux d'accès au bac ⁽³⁾	Capacité à faire accéder les élèves au bac ⁽⁴⁾	Taux de mentions %	Capacité à faire obtenir une mention	Classement de l'établissement ⁽⁵⁾
ANGOULÊME	● CHARLES A COULOMB	303	98	1	93	-2	65	-2	Neutre
	● GUEZ DE BALZAC	391	93	-1	92	-1	55	-3	Neutre
	● IMAGE ET SON	258	89	-3	91	1	41	-5	Neutre
	● MARGUERITE DE VALOIS	408	88	-4	89	-1	40	-6	Peut mieux faire
	▲ SAINT PAUL	138	96	0	92	-1	67	2	Neutre
BARBEZIEUX-ST-HILAIRE COGNAC	▲ SAINTE MARTHE CHAVAGNES	158	96	4	92	2	40	-4	Performant
	● ÉLIE VINET	186	98	6	99	7	62	12	Performant
	▲ DE BEAULIEU	83	96	3	89	-3	51	0	Neutre
CONFOLENS	● JEAN MONNET	283	84	-8	86	-7	43	-7	Peut mieux faire
	● ÉMILE ROUX	119	92	1	96	2	42	-2	Neutre

Ville	Lycées d'enseignement professionnel ▲ PRIVÉ - ● PUBLIC	Élèves présents au bac	Taux de réussite au bac 2018 ⁽¹⁾	Capacité à faire réussir les élèves au bac ⁽²⁾	Taux d'accès au bac ⁽³⁾	Capacité à faire accéder les élèves au bac ⁽⁴⁾	Taux de mentions %	Capacité à faire obtenir une mention	Classement de l'établissement ⁽⁵⁾
ANGOULÊME	● CHARLES A COULOMB	374	84	-2	77	9	43	-4	Accompagnateur
	● JEAN ROSTAND	135	87	-3	82	11	48	-2	Accompagnateur
	▲ SAINTE MARTHE CHAVAGNES	47	94	2	68	-5	62	10	Neutre
CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE COGNAC	● SILLAC	76	88	6	74	10	47	11	Performant
	● PIERRE-ANDRÉ CHABANNE	107	85	-5	73	2	36	-18	Neutre
	● JEAN MONNET	50	94	4	74	1	52	5	Neutre
CONFOLENS	● LOUIS DELAGE	48	63	-16	52	-10	38	-1	Peut mieux faire
	● ÉMILE ROUX	14	100	4	80	6	79	17	Performant
RUELLE-SUR-TOUVRE	● JEAN CAILLAUD	72	79	-6	48	-15	39	-2	Peut mieux faire
RUFFEC	● LOUISE MICHEL	31	81	-2	48	-15	29	-10	Peut mieux faire
SOYAUX	● JEAN ALBERT GRÉGOIRE	106	74	-12	53	-9	41	-8	Peut mieux faire
ST-YRIEUX-SUR-CHARENTE	▲ SAINT JOSEPH L'AMANDIER	50	96	1	62	-17	62	1	Sélectif

Sections générales et technologiques : L, ES, S, STMG, STI2D, STD2A, ST2S, STL, TMD, Hôtellerie

⁽¹⁾ Taux de réussite constaté au bac. Pourcentage de ceux qui ont réussi l'examen parmi ceux qui l'ont tenté, toutes séries confondues.

⁽²⁾ En tenant compte de leur milieu social et de leur niveau (différence entre le taux de réussite constaté et le taux de réussite attendu).

⁽³⁾ Taux d'accès constaté au bac depuis la 1^{re} pour les lycées généraux et depuis la 2^{de} pour les lycées pros, jusqu'à la réussite à l'examen, avec une scolarité complète dans l'établissement.

⁽⁴⁾ En tenant compte du milieu social et du niveau (différence entre le taux d'accès constaté et le taux d'accès attendu).

⁽⁵⁾ Classement établi par l'Éducation Nationale en tenant compte de la valeur ajoutée du taux d'accès et de la valeur ajoutée du taux de réussite. Peut mieux faire = en deçà des attentes.

infographie

La palme va à Barbezieux

PALMARÈS DES LYCÉES Le ministère de l'Éducation nationale dévoile ses statistiques. Décryptage et analyse

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Ce mercredi 20 mars, le ministère de l'Éducation nationale dévoile les « indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat » en France. Comment lire ces statistiques ? Sont-elles bonnes en Charente ? Le point.

1 Ce qu'enous dit et nous cache le taux de réussite au bac

L'été dernier en Charente, un seul établissement a décroché le Saint Graal : 100 % de réussite au baccalauréat. Il s'agit d'Émile-Roux à Confolens mais pour sa seule section professionnelle ASSP (accompagnement, soins et services à la personne). Le lycée présentait 14 élèves. Tous ont réussi. Plus des trois-quarts ont d'ailleurs décroché une mention. La petiteesse de l'effectif interroge cependant. Gare ! Le taux de réussite au bac est un indicateur capital mais trompeur. Il n'a de sens que lorsqu'on le confronte aux autres données chiffrées. Un autre exemple : avec seulement 84 % (le plus faible taux parmi les lycées d'enseignement général de Charente), Jean-Monnet à Cognac mérite-t-il un bonnet d'âne ? Non. La réalité est plus nuancée... Confronté à un public parfois difficile, ce lycée public mise beaucoup sur les dispositifs d'accompagnement.

2 De l'utilité de confronter tous les indicateurs

À la lecture de notre tableau ci-dessus, on se gardera bien d'établir un

hit-parade sur un seul critère. Mais à la lecture de tous les indicateurs et du classement des établissements, des tendances se dessinent. En premier lieu : public et privé font peu ou prou jeu égal. À Angoulême, Guez-de-Balzac, Charles-Coulomb, le Lisa, et Saint-Paul sont dits « neutres », tout comme Beaulieu à Cognac, qui perd sa mention « performant ». Deuxièmement : Sainte-Marthe-Chavanes s'est ressaisi et retrouve le qualificatif « performant » (après des chiffres décevants en 2015, 2016 et 2017). Troisièmement : les deux gros établissements que sont Marguerite-de-Valois à Angoulême et Jean-Monnet à Cognac sont sans doute pénalisés par leur dimension. Ils « peuvent mieux faire ».

3 De l'intérêt de consulter d'autres classements

Nous pensons ici à ceux des années précédentes et à ceux des départements voisins. Dès lors, un établissement s'illustre : Élie-Vinet à Barbezieux, avec une grande régularité (neutre en 2015 et 2016, performant en 2017 et 2018). Ses derniers indices sont les meilleurs des 53 lycées d'enseignement général de l'académie de Poitiers, devant Louis-Audouin-Dubreuil à Saint-Jean-d'Angély, J.-Moulin à Montmorillon et Sainte-Marthe à Angoulême. « Cela s'explique sans doute par notre dimension modeste - seulement 600 élèves avec les BTS -, l'implication de tous les personnels et notre goût pour le travail d'équipe », dit modestement Guy Larchevêque, le proviseur.



Élie-Vinet à Barbezieux (avec un taux d'accès au bac de 99 % et une capacité à faire obtenir une mention de 12 points) décroche les meilleurs indices de l'académie de Poitiers. PHOTO ANNE LACAU

Cinq catégories d'établissement

COMMENT LIRE LES TABLEAUX ? Gare au taux brut de réussite au baccalauréat, dont une lecture hâtive peut conduire à établir un palmarès trompeur. Nous vous invitons ici à consulter d'autres indicateurs, plus précis. Ces derniers mesurent ce que les élèves et les parents sont en mesure d'attendre d'un lycée. Qu'il les conduise au baccalauréat. Qu'il n'exclue pas en fin de première les élèves fragiles. Qu'il accepte comme redoublants ceux qui ont échoué à l'examen. Enfin, qu'il fasse mieux réussir ses élèves que la moyenne des établissements accueillant des lycéens de niveau et d'origine sociale comparables. La synthèse de tous ces indicateurs conduit l'Éducation nationale à classer les établissements en cinq catégories.

DES INDICATEURS PONDÉRÉS. Les données du ministère de l'Éducation sont pondérées selon la typologie des lycées mais aussi les attentes officielles. Il en résulte un classement en cinq grandes catégories : les lycées « neutres » (dont les résultats correspondent à ce que l'on attend d'eux) ; les « sélectifs » (de bons résultats mais tous les élèves ne poursuivent pas leur cursus complet dans l'établissement) ; les « accompagnateurs » (des résultats décevants au bac mais les élèves peuvent facilement redoubler et poursuivre leur cursus dans le lycée) ; les « performants » (de bons résultats sans sélection des élèves) ; et les « peut mieux faire » (en retrait sur au moins deux indicateurs), en deçà des attentes officielles.

LE CHIFFRE DU JOUR

291 500

C'est, en euros, la somme collectée jeudi 20 septembre 2018, à Cognac, lors de la 1^{re} Part des anges, vente de charité de cognacs d'exception. Une partie de cette somme ira à l'école de la réinsertion Cuisine mode d'emploi(s) créée par le chef Thierry Marx. Le chèque sera officiellement remis le 5 avril, à Paris.



PHOTO LOÏC DEQUIER

Angoulême-Limoges : 120 M€ la rénovation

LIGNE FERROVIAIRE Selon la Région, la régénération de la ligne en souffrance pourrait coûter 30 % de moins

« Une petite lueur » a percé hier à la médiathèque L'Alpha à Angoulême où Renaud Lagrave, vice-président de la Région en charge des mobilités, présentait aux élus charentais et de Haute-Vienne la contre-étude menée par la Nouvelle-Aquitaine, sur la ligne ferroviaire Angoulême-Limoges dont le tronçon Saillat-Angoulême est fermé depuis un an.

« Pas d'euphorie »

« Une petite lueur », pour reprendre l'expression de Philippe Bouty, président de Charente limousine, mais « pas d'euphorie ». D'après la société Systra, détenue par la SNCF et la RATP, et mandatée par la Région, la régénération de la ligne pourrait coûter entre 100 et 125 M€ (dont 20 millions pour la signalisation), au lieu des 150 millions avancés lors d'une première estimation de la SNCF. Un chiffre à la baisse « plutôt rassurant » pour Renaud Lagrave, venu dire haut et fort que « la Région ne fermerait pas de ligne aussi structurante qu'Angoulême-Limoges. Elle compte parmi ces "petites" lignes pour Paris (six ou sept fermées dans la région au transport de voyageurs) mais qui représentent 70 % du réseau ferroviaire de Nouvelle-Aquitaine ».

D'après Systra, la portion Limoges-Saillat, elle aussi vieillissante mais qui fonctionne encore n'a qu'une espérance de vie de deux à cinq ans si des travaux lourds ne sont pas engagés. La société a proposé quatre scénarios.

Si l'on excepte le scénario 0 (qui consiste à ne rien faire), les trois autres coûteraient entre 100 et 105 M€, sans la réfection de la signalisation. Il s'agirait soit de régénérer toute la ligne en une seule opération, en la fermant complètement, soit de scinder études et travaux en deux opérations (option préférée hier), voire en trois. Les divers scénarii permettant de lisser diversement les investissements dans le temps (trois à quatre ans).

Il faudra en tout cas faire avec la géomorphologie de la ligne, toute en courbes, qui limite la vitesse du TER à 110 km/h. Sans parler de l'épineux financement, loin d'être réglé, la Région souhaite déjà avec les élus décider si cela vaut le coup de miser sur le fret, définir les zones à desservir et la complémentarité avec les autres moyens de transports. « Les gares imaginées au XIX^e siècle correspondent-elles aux besoins actuels ? », interroge la Région, sachant que les temps de parcours ne peuvent être améliorés que si on supprime des dessertes, ce qui n'est pas forcément souhaité.

Le sujet s'invitera en session plénière le 12 avril. La Région réclame toujours la révision du Contrat de plan État-Région pour l'entretien du réseau et la transparence sur les fonds (péages) versés à SNCF réseau (70 millions), pour « rattraper le temps perdu » en rénovant les lignes « qui craquent de partout ».

Hélène Rietsch

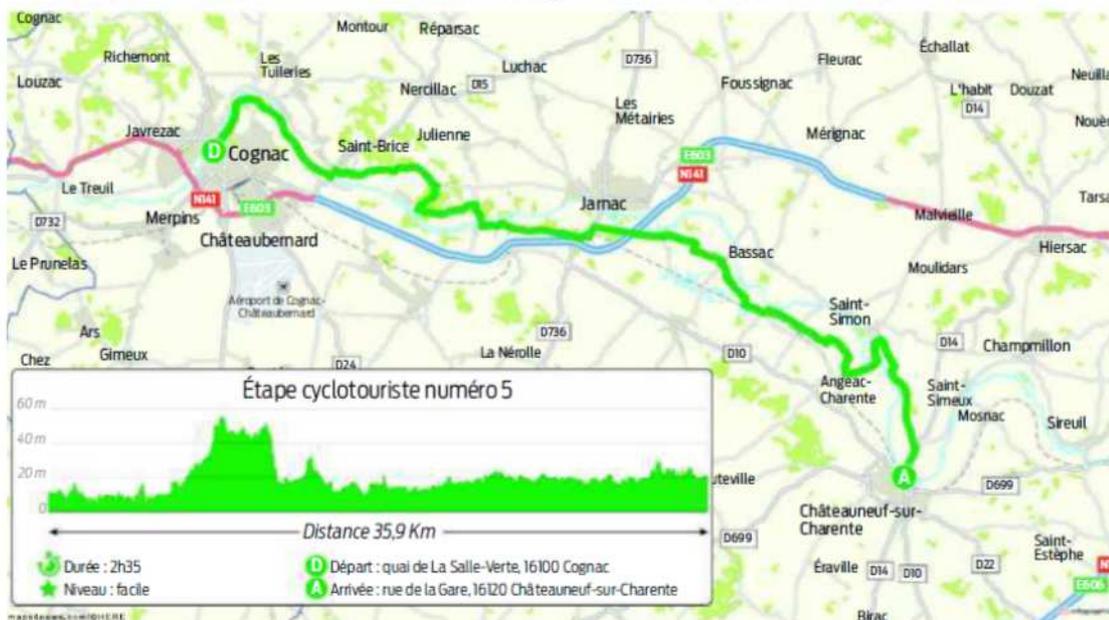
EMPLOI

Pouvez-vous prétendre au cumul emploi-retraite ?



Travailler tout en percevant l'intégralité de ses retraites nécessite de respecter certaines conditions. Pour savoir si vous pouvez cumuler un emploi (en reprise ou poursuite d'activité) et sa pension, le site www.info-retraite.fr permet une simulation de parcours, selon que vous continuez une activité salariée ou non. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

Le tracé de la Flow vélo entre Cognac et Châteauneuf-sur-Charente



Le tracé tel qu'il est présenté sur le site Internet de la Flow vélo, pour le tronçon Cognac-Châteauneuf. Sur le territoire de Grand-Cognac, il y a aujourd'hui 17 km de réalisés entre Merpins et Saint-Brice. Il reste 35 km à aménager de Bourg-Charente à Mosnac.

La Flow vélo trace sa route

ENVIRONNEMENT Une enveloppe de 5 millions d'euros jusqu'en 2021 est consacrée à l'aménagement d'un itinéraire cyclable et piétonne épousant les contours de la Charente

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

La Flow vélo est un itinéraire cyclable de 290 km, reliant Thiviers, en Dordogne, à l'île d'Aix, en Charente-Maritime, en épousant le tracé de la Charente. Le territoire de Grand-Cognac prend sa part à cœur. Le projet va absorber une enveloppe de 5 millions d'euros, tout compris.

« Ce n'est pas juste un aménagement pour les cyclistes et les piétons. On intègre la valorisation de tout ce qui est fluvial, sur le fleuve, et fluviesque, au bord de l'eau. Les pontons, les points de pêche pour

les personnes handicapées, les bornes pour récupérer les eaux usées des pénichettes, par exemple », mentionne Pierre Berton, vice-président de l'Agglo en charge de la valorisation du fleuve.

S'appuyer sur l'existant

L'ancienne Communauté de communes de Cognac avait déjà réalisé les 17 km sur son territoire, de Saint-Brice à Merpins, à la frontière avec la Charente-Maritime. Il reste 35 km à aménager. En 2018, un petit tronçon de 600 mètres, sur lequel la commune avait déjà planché, a été réalisé à Bourg-Charente. L'Agglo poursuit par ailleurs ses acqui-

sitions, s'appuyant sur une déclaration d'utilité publique signée par le préfet en 2014.

Les travaux seront échelonnés sur trois ans, avec une fenêtre d'intervention limitée, de septembre à avril environ, pour respecter le rythme de la nature. Un segment de 13 km entre Mosnac et Angeac-Charente est prévu en 2019. Le tracé se poursuivra jusqu'à Jarnac en 2020, puis de Jarnac à Gensac-la-Pallue en 2021. « Sur environ 80 % du circuit, on est au bord de la Charente. Mais on s'appuie aussi sur l'existant. Par exemple, à Châteauneuf-sur-Charente, on utilise un chemin un peu en retrait sur près

d'un kilomètre », observe Pierre Berton. L'itinéraire est majoritairement façonné en « chemin blanc calcaire », avec des revêtements plus « qualitatifs » dans des parties plus fréquentées, à Cognac ou Jarnac par exemple. A Bourg-Charente, les 220 000 euros investis ont servi à améliorer le stationnement à proximité de la Charente, recalibrer le chemin existant, ajouter des plantations en bord de berge et un volet paysager. « C'est un chouette projet que l'État sera ravi d'accompagner », a confié la préfète de la Charente, Marie Lajus, en découvrant cette réalisation, hier après-midi.

Aire de grand passage, RN 141, LGV...



Marie Lajus a parcouru un tronçon de la Flow vélo à Bourg-Charente, guidée par Jérôme Sourisseau et Pierre Berton. A. LACAUD

La question du désenclavement a été largement abordée lors d'une rencontre entre la préfète de la Charente, Marie Lajus, et les maires de Grand-Cognac, hier matin. « On partage l'espoir d'une mise à deux fois deux voies sur le tronçon qui reste de la RN 141 entre Malvielle et Hiersac. On attend le retour du ministère des Transports pour engager des crédits d'étude », indique la préfète. Cette phase pourrait intervenir avant la fin du contrat actuel Etat-Région, afin d'accélérer la manœuvre sur ce dossier.

Quid du contournement de Cognac sur la même RN 141 ? « On repart presque de zéro », admet le président de Grand-Cognac, Jé-

rôme Sourisseau. Marie Lajus conseille aux élus d'inscrire ce dossier dans leur « stratégie de territoire » afin de pouvoir briguer les aides du prochain contrat de plan Etat-Région. Les élus de Grand-Cognac ont par ailleurs plaidé pour un meilleur « cadencement » des lignes TER et de la LGV. Marie Lajus les a renvoyés vers la SNCF sur ce sujet.

Parmi les dossiers évoqués, une annonce notable. La préfecture exigeait du territoire une solution en 2019 pour l'aire de grand passage des gens du voyage. Marie Lajus ne devrait pas avoir à sévir. « Le terrain sera annoncé lors du Conseil communautaire du mois de juin », dévoile Jérôme Sourisseau.



LE PIÉTON

A aperçu un amas de vieux vélos dans un coin d'usine de la Haute-Sarrazine investis par les organisateurs de la Semaine fédérale de cyclotourisme. Il s'agit d'engins récupérés pour servir de décoration pour l'événement. Les cyclotouristes lancent un appel aux propriétaires de bécanes en fin de vie. Ils peuvent les déposer à la Haute-Sarrazine ou les décorer eux-mêmes et participer ainsi à donner une ambiance de « petite reine » au territoire.



PHOTO P.M.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Printemps des poètes. De 16 h à 17 h 45, atelier slam : « J'aime, je rêve, c'est beau... », à partir de 9 ans, à la bibliothèque. Gratuit. Tél. 05 45 36 19 50.

Conférence. De 18 h à 20 h, « Être parent à l'heure du numérique » à La Cale à Croûin. Organisée par le centre hospitalier Camille-Claudel et l'Aserc, animée par Marion Haza, psychologue, maître de conférence à l'université de Poitiers. www.semaine-sante-mentale.fr.

Mouvement Vie Libre. À 20 h 30, réunion sur le thème « les cicatrices de l'alcool », à la maison de quartier, 10 place Jules-Ferry. Tél. 05 45 83 25 96.

Grainothèque. De 10 h à 12 h 30 à 14 h à 18 h, il est encore temps de faire vos semis et pour cela il faut des graines. Apportez, prenez et faites pousser la diversité, à la bibliothèque. Tél. 05 45 36 19 50.

« **Humain, trop Humain** ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, pochades et dessins de Patricia Meylan-Nifenecker aux Récollets, salle du Prieuré.

UTILE

« **Sud Ouest** » rédaction, 9 place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr Tél. 05 45 36 62 80 Fax. 05 45 36 62 89

« **Sud Ouest** » publicité, Tél. 05 45 36 62 85 Fax. 05 4 5 36 62 89

« **Sud Ouest** » abonnements, Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : serviceclient@sudouest.fr

« Un travail de titan »

CYCLOTOURISME Du 4 au 11 août, la Semaine fédérale attend plus de 10 000 personnes. Le montage des installations a commencé

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

L'ancien atelier de tonnellerie d'Hennessy, à la Haute Sarrazine, a retrouvé de l'agitation. Le site a été racheté par Grand-Cognac pour y implanter un pôle de formation qui se fait attendre. Le vaste espace était disponible pour servir de base logistique aux organisateurs de la Semaine fédérale de cyclotourisme, du 4 au 11 août.

Dès la fin de l'édition 2018, à Epinal, sept camions sont venus livrer le matériel qui ressert d'année en année. « On doit monter au minimum 160 douches, autant de toilettes. On a démarré le montage la dernière semaine de février, on a presque fini », indique Jean-Louis Girard, président du club de cyclotourisme de Châteaubernard, qui pilote la logistique avec Dominique Hardy.

Quatre jours par semaine, deux équipes d'une dizaine de bénévoles brassent tôles et tuyaux. L'ambiance est joyeuse. « Je leur ai dit : "Si vous venez à reculons, ne venez pas." Il y a des groupes qui se sont formés, ça tourne bien. Il y a un travail de titan encore », poursuit Jean-Louis Girard. Les sanitaires viendront équiper un immense camping de 33 hectares, à la lisière entre Châteaubernard et Merpins, au lieu-



Plus de 160 cabines de douches sont à monter ! PHOTO ANNE LACAUD

dit Dizedon, près des chais Oreco. Le site pourra accueillir 3 500 camping-cars et 6 000 personnes !

Enquête de logements

L'événement est bien parti pour atteindre au moins 10 000 participants. « On est à 5 200 inscriptions, on a fait la moitié ! », se réjouit Bernard Goyon, président du comité d'organisation. Hôtels et gîtes ont été pris d'assaut dès l'été dernier. Le comité a collecté un millier d'hébergements chez l'habitant (sous forme de location). Il espère en trouver au moins 500 de plus, notamment à Cognac et dans les com-

munes voisines. « Pour nous, c'est un stress », souffle Bernard Goyon. Les volontaires peuvent se signaler (1).

Il relève l'appui des élus du territoire. « Par contre, on a des soucis avec des entreprises, pour faire venir l'eau par exemple. C'est malheureux, on n'est que des bénévoles ! », soupire Jean-Louis Girard. Ses équipes vont maintenant tester les chaudières et tuyauteries et « remettre tout d'aplomb ». La course contre la montre est bien lancée.

(1) Contact: 06 75 86 86 94 et sf2019.hebergement@gmail.com.

L'INTOULDENVILLE

Le salon de l'habitat déborde dans le jardin

ESPACE 3000 Le terme « jardin » est désormais accolé à celui de l'habitat pour le salon qui vit sa 15^e édition à l'Espace 3000, ce week-end. Les aménagements extérieurs ont droit à des équipements de plus en plus sophistiqués et coûteux. Au total, plus de 90 professionnels – locaux pour la majorité – présenteront les nouvelles tendances en matière d'habitat : construction, rénovation, aménagement intérieur et extérieur. Ouvert vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures. Tarifs : 4 €, gratuit pour les moins de 15 ans.

Les Tritons invitent à nettoyer les rives

ENVIRONNEMENT Les membres des Tritons du Grand-Cognac ont



Le salon Habitat & Jardin retrouve l'Espace 3000. A.LACAUD.

l'habitude de courir au bord de la Charente. Le club cultive aussi une proximité avec la nature. Dimanche, de 14 à 15 heures, il organise sa quatrième « balade écologique ». Le principe est de nettoyer les bords de la rivière, les uns à pied, les autres en vélo. Nouveauté : le point de départ ne se fera pas de la base plein air de Cognac mais du Jardin respectueux, en contrebas du château de l'Yeuse, à Châteaubernard, en lien avec l'association du même nom. Sacs et gants

seront fournis. Le magasin Biocoop offre le goûter. L'opération est ouverte à tous.

Plaidoyer pour le bio et les circuits courts

SANTÉ L'Agglomération de Grand-Cognac, l'association Terre de liens et la Maison de l'agriculture biologique de Charente orchestrent une opération intitulée « Mangeons mieux », samedi de 13 h 45 à 17 h 30 à la Salamandre. Au programme : un atelier pour les enfants de 7 à 13 ans, un atelier pratique donnant des conseils pour « manger mieux à la maison », une table ronde sur les projets des collectivités charentaises en la matière et une autre sur la façon de favoriser les circuits courts et le bio dans les cantines privées ou publiques. Gratuit sur inscription au 05 45 83 47 99.